

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais virés.
Composez un seul numéro: 832-1930

LE SOLEIL

« Nouveau et peu banal »
Thérèse Desjardins
La Barquette
692.4455
LE GATE DU MONDE

MERCREDI 28 OCTOBRE 1987 72 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$ 35¢
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

Ottawa dépense mieux nos sous

♦ OTTAWA—A cause de meilleurs contrôles mis en place par l'État, l'argent des contribuables canadiens atteint désormais les cibles officiellement choisies par le gouvernement. Il faut toutefois faire plus et veiller à ce que les deniers publics soient investis avec le maximum de retombées.

par Pierre-Paul NOREAU

Dévoilé hier, le septième rapport du vérificateur général du Canada est dans l'ensemble positif. Le gouvernement a marqué des points dans sa

gestion des fonds publics selon Kenneth Dye. On retrouve malgré tout dans son document, comme à chaque année, encore des cas de gaspillage ou de mauvais usage de l'argent des contribuables, mais pas de véritables gros scandales.

Le vérificateur estime que la protection des deniers publics constitue un acquis, contrairement à ce que se passait il y a seulement dix ans. Sauf quelques exceptions, les sommes versées ne dépassent pas ce qui était prévu, aboutissent au bon destinataire et ce, dans les délais prescrits. Ceci

lui apparaît d'une importance capitale alors que les dépenses gouvernementales sont de plus de \$100 milliards par année.

M. Dye met désormais l'accent sur la gestion plutôt que sur les contrôles. Il aborde les notions de rentabilité des programmes, d'optimisation des ressources, de motivation des fonctionnaires et de leur responsabilité de rendre des comptes, éléments qui pour la plupart rejoignent.

Lire A-2, Ottawa...

Autres informations, page A-2

SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE

L'Etat se ferme les yeux

♦ Le rôle le plus important que peut jouer le gouvernement québécois dans le contexte actuel de très grande volatilité du marché boursier et l'insécurité qu'elle engendre, est de montrer un leadership fort et d'influencer ainsi le climat. Il n'a pas rempli cette responsabilité depuis une semaine.

Page B-4

J.-JACQUES SAMSON



LA TÉLÉ

Le Château du bonheur

♦ Le réseau Pathonic a dû reporter en janvier le lancement de la nouvelle série pour enfants Le Château du bonheur prévu pour décembre. Après avoir dépensé un demi-million dans l'aventure, on s'est aperçu que le scénario était faible. « Je n'aimais pas l'histoire. C'était moche, flou », a déclaré, hier, M. Bob Dawson, producteur et vice-président de Pathonic.

Page B-13

GHISLAINE RHEAULT



LE SOMMAIRE

- Annonces classées C-8 à C-14
Arts B-13 à B-15
Bridge C-12
Consommation Cahier C
Crayons de soleil A-18
Décès C-15
Dossiers B-5
Economie B-7 à B-11
Editorial B-4
Horoscope C-12
Monde A-14 à A-19
Mots croisés C-10
Mot mystère C-11
Où aller à Québec B-14
Patron C-14

LA MÉTÉO



Aujourd'hui: pluvieux avec un maximum de 8. Demain: nuageux avec averses de pluie dispersées ou chutes de neige.

Détails, page C-8

Marchés boursiers

Les cours à LA HAUSSE

DOW	+52.56	1,846.49
TSE	+29.61	2,876.10
XXM	+17.55	1,453.49
OR	-0.50	\$475.70

♦ (D'après AFP, AP et CP) - Dans la foulée des hausses enregistrées hier à New York, Montréal, Toronto et Londres, le prix



Cette jeune femme semble suivre avec ses lèvres les fluctuations du marché financier alors qu'elle surveille les tableaux sur le parquet de la bourse de Toronto.

des actions à la bourse de Tokyo a poursuivi ce matin la nette remontée amorcée la veille.

L'indice Nikkei de 225 valeurs représentatives du marché japonais, qui avait affiché un gain de 632.40 points hier, a enregistré une hausse de 96.44 points à 22,932 à la fermeture aujourd'hui à midi. Une heure après l'ouverture, l'indice avait effectué une remontée de 367.73.

Les titres orientés à l'exportation comme Toshiba, Pioneer et Honda enregistrèrent des gains de même que les sidérurgiques comme Nippon Steel, ou Ishikawaji.

Lire A-2, Marchés boursiers...

Les taux d'intérêt rajustés à la baisse

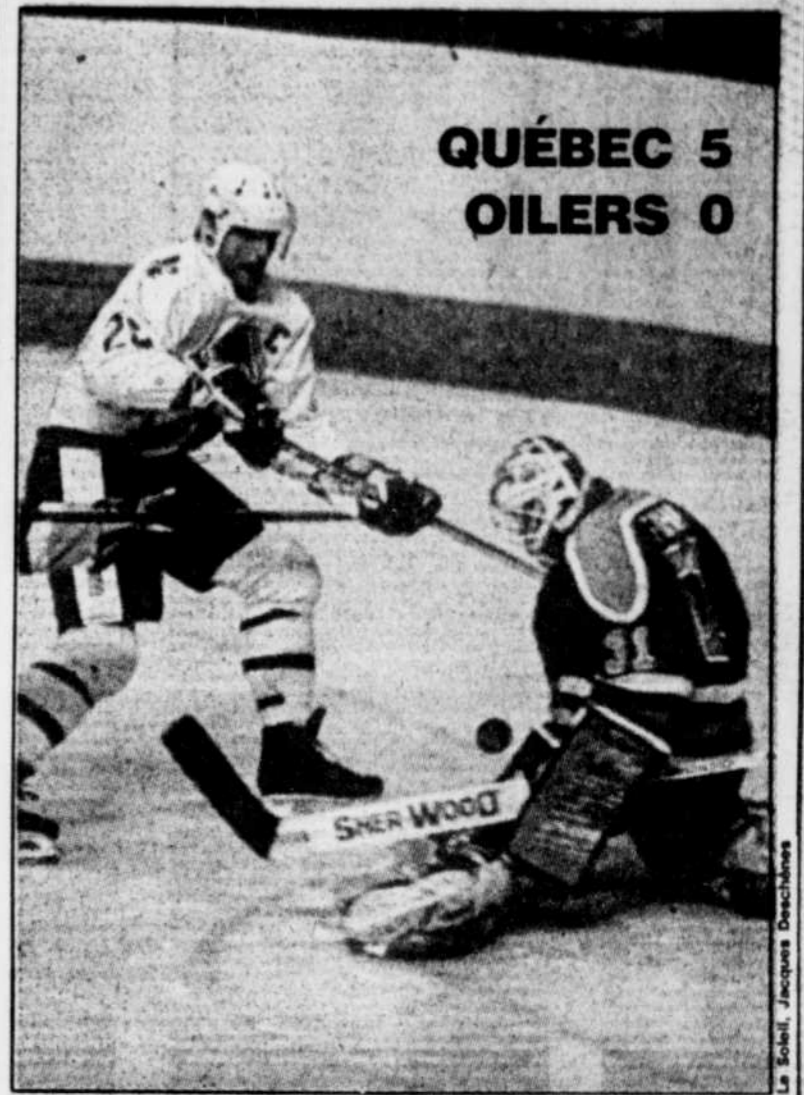
♦ La décision de la Banque du Canada de ramener son taux de base de 9.83 pour 100 à 8.26, a entraîné de nombreuses variations de taux, au cours des derniers jours.

De façon générale, le taux des hypothèques de un an est passé de 11 à 10.50 pour 100 tandis que les hypothèques de deux ans ont été ramenées de 11.50 pour 100 à 10.75. En ce qui concerne les

Lire A-2, Taux d'intérêt...

Voir tableau Le loyer de l'argent, page B-9

LE SPORT



QUÉBEC 5 OILERS 0

Peter Stastny a tenté de surprendre Grant Fuhr mais ce dernier lui a fermé la porte.

Les Nordiques mettent fin à leur série noire

♦ Les Nordiques ont mis fin à une série de quatre matchs sans victoire à domicile en défaits, hier soir, de façon décisive les champions en titre de la Coupe Stanley, les Oilers d'Edmonton, par la marque de 5-0. Il s'agissait de la première fois depuis le 11 mars 86 que la bande à Gretzky était blanchie (contre Minnesota 4-0). Les Nordiques ont offert toute une performance de hockey aux 14,515 spectateurs présents. Et pour une des rares fois de la saison, l'offensive des Nordiques a été l'affaire de plusieurs autres joueurs que Peter Stastny et Michel Goulet.

Pages 3, 4 et 6

Manoir Richelieu: Larose fouette ses troupes (A-11)

À Thetford, saisie de cocaïne évaluée à près de \$1 million

♦ THETFORD-MINES (PC) - La Gendarmerie Royale du Canada a procédé dans la nuit de lundi à mardi à la plus importante saisie de drogue jamais survenue dans la région de Thetford-Mines, soit environ un kilogramme de cocaïne évalué sur le marché noir à près de \$1 million.

Une trentaine d'agents de la GRC ont participé à l'opération qui s'est déroulée vers les 2h00 mardi matin dans le rang 5 entre Disraeli et Garthby. Quatre individus étaient alors à l'intérieur de la maison qui servait de laboratoire.

Ces derniers ont été pris en flagrant délit et toute l'opération s'est déroulée sans difficulté, sauf pour un Péruvien qui agissait à titre de chimiste du laboratoire clandestin. Ce dernier a voulu s'enfuir en sautant dans une fenêtre. Mal lui en pris, car il repose présentement dans un hôpital de la région de Québec, souffrant de contusions multiples au visage et au tronc.

Quant aux trois autres comparés, ils ont comparu hier après-midi au Palais de justice de Thetford-Mines pour répondre à plusieurs chefs d'accusation allant

de trafic de cocaïne, possession de stupéfiant pour en faire le trafic et complot pour stupéfiant. Il s'agit de Luc Daigle de Black-Lake ainsi que de Pierre Dodier et Jean-Noël Leblanc de Magog.

Le procureur de la GRC, Pierre Bolduc, s'est objecté à leur remise en liberté et, en accord avec le procureur des trois défendeurs, Y. André Le Boutillier, le juge de paix a fixé la comparution et l'enquête sur remise en liberté au vendredi 30 octobre. Quant au Péruvien, il comparaitra dès que son état de santé le permettra.

LA CONSOMMATION

Les premiers atocas frais du Québec s'en viennent

♦ Les premiers atocas (ou canneberges) frais de production et de marque québécoises, mis en culture il y a trois ans à Saint-Louis-de-Blandford, seront, dans quelques semaines, accessibles dans plusieurs marchés d'alimentation de la province.

« Ce sont les meilleurs au monde, dit le président de Les Atocas d'Arthabaska, M. Marc Bieler.

Voir cahier C



C.

DEMAIN dans

LE SOLEIL

CAHIER SUR LE SKI

SUITES de la première page

Marchés...

ma-Harima et les financières dont Dai-Ichi Kangyo Bank et les obligations Nomura.

La construction et l'immobilier étaient à la hausse avec les titres Shimizu Construction et Mitsubishi Estate. Les pharmaceutiques comme Daiichi Seiyaku et les alimentaires comme Ajinomoto suivent la même tendance. Seuls les titres liés à l'imprimerie étaient légèrement en baisse.

Reconnaissant que de nouveaux phénomènes de yo-yo ne pouvaient être totalement exclus dans les semaines à venir, un agent de change des obligations Nomura a estimé que le marché japonais se dirigeait vers «une apparente stabilisation».

Hier, les marchés boursiers étaient à la hausse un peu partout à travers le monde, emboitant ainsi le pas aux bons spectacles enregistrés le matin à Tokyo et à Hong Kong.

L'indice Dow Jones des industrielles a terminé à 1.846,48 en hausse de 52,55 points. Mais il reste en baisse de plus de 30 pour 100 par rapport à son sommet du 25 août 1987.

Les cours se sont stabilisés également à la Bourse de Montréal et tous les compartiments du marché ont amélioré leurs positions, sauf celui des banques. L'indice général XXM a monté de 17,55 points et se trouvait à 1453,49 à la fin des jeux. En tout 12.081.762 actions ont changé de main comparativement à 8.236.465 lundi.

À Toronto, le marché était en hausse et l'activité forte. L'indice composé TSE-300 a terminé la séance sur un gain de 29,61 points et affichait 2876,10. Les échanges ont porté sur 36,82 millions d'actions au lieu de 39,48 millions le jour précédent.

Pertes aux Etats-Unis

Cependant, si la semaine dernière seules quatre petites firmes de Wall Street avaient dû fermer leurs portes, cette semaine plusieurs grands courtiers américains ont annoncé d'importantes pertes. Et il ne s'agit que du tout premier bilan de la crise.

La First Option de Chicago, une filiale de la Continental Illinois, quatorzième banque américaine, a subi une perte de \$90 millions et sa maison-mère a dû lui injecter \$385 millions pour qu'elle puisse faire face à ses obligations. Un influent courtier de New York, L.F. Rothschild, lui, a perdu \$44 millions depuis le début de la débacle.

L'équilibre atteint hier, au lendemain d'une nouvelle tempête, reste de plus fragile. La poursuite des programmes de rachat d'une partie de leur capital par les grandes entreprises a artificiellement contribué à la reprise. Parmi les sociétés qui ont lancé hier de tels projets, IBM, le premier groupe informatique mondial, s'est décidé de mettre jusqu'à un milliard sur le marché afin de racheter ses actions en bourse.

Plusieurs grandes firmes ont décidé de vendre des activités à des groupes japonais. CBS Inc. a annoncé hier qu'il négociait une vente pour \$2 milliards de sa division de disques au groupe japonais Sony Corp. Allegis Corp., qui détient la compagnie aérienne United Airlines, a décidé la vente pour \$1,53 milliard de sa chaîne d'hôtel Westin au groupe dirigé par M. Robert M. Bass associé au japonais Aoki Corp.

Taux d'intérêt...

hypothèque d'une durée de cinq ans, leur taux a chuté de presque un point, passant de 12,25 pour 100 à 11,50 dans plusieurs cas.

C'est du moins ce que l'on peut vérifier en consultant le tableau Le Loyer de l'argent compilé par le SOLEIL, au cours de la journée d'hier.

Épargne

En ce qui concerne le rendement offert sur les différents types de dépôts à terme et les certificats de placements, leurs taux ont également été réduits afin de s'ajuster aux nouvelles conditions du marché.

Ainsi, le rendement payé sur les placements de 30 à 180 jours ont reculé dans une proportion variant de un demi à un point, dans la majorité des cas. En ce qui concerne les certificats de placements sur lesquels les intérêts sont payés deux fois l'an, le taux qui s'y applique est passé de 9,50 pour 100 à 8,50 ou même 8,25 dans plusieurs cas.

Le taux d'intérêt payable sur ces certificats a été ramené de 10,50 à 9,75 à 10,50 dans plusieurs institutions financières.

Ottawa...

faut-il le noter, la philosophie conservatrice de gestion.

Il y a en fait beaucoup à faire à son avis avant de pouvoir parler de l'efficacité dans les programmes gouvernementaux. «Les fonctionnaires n'ont tout simplement pas en main les informations pertinentes pour parvenir à des décisions rationnelles qui guideraient pourtant l'action de n'importe quelle entreprise privée» expliquait-il en conférence de presse.

Tout ne doit pas se mesurer uniquement selon lui sur la base du nombre de communiqués émis ou de brochures distribués. Il faut surtout vérifier dans quelle mesure la clientèle visée a été touchée et l'objectif du programme atteint.

Il n'est par ailleurs pas exactement enchanté du degré de motivation des fonctionnaires qui se retrouvent à son avis, souvent coincés dans des situations frustrantes, ne les incitant pas à l'effort. Son personnel a cependant constaté que dans chaque cas où le rendement réel était valorisé, où les entraves n'existaient pas et où les possibilités de récompense ou d'avancement n'étaient pas bloquées, l'imagination et la productivité ne se démentaient pas.

Les «erreurs»

Le dossier noir du gouvernement dans le rapport sur l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987 comporte d'autre part une longue liste d'exemples à corriger. Les enquêteurs du vérificateur ont à nouveau trouvé leur série de cas plus ou moins reluisants.

Le rapport cite ainsi, sans toutefois nommer la compagnie Les Industries Valcartier, la fourniture de 12 millions de projectiles de mauvaise qualité aux forces armées, pour une valeur totale de \$7,5 millions. Le ministère de la Défense n'ayant exigé aucun test et la compagnie n'en ayant pas fait, le problème a été découvert sur le tard et a entraîné un report d'un an dans la mise en service de nouvelles armes.

On négocie actuellement sur la responsabilité financière des parties. «Etant donné qu'il s'agit d'un fournisseur exclusif, il se conçoit mal que l'Etat pénalise une entreprise dont il a financé la mise sur pied et dont il est prêt à soutenir financièrement la production» écrit à ce sujet le vérificateur.

Ce dernier condamne par ailleurs la conduite de fonctionnaires fédéraux qui, dans une transaction concernant la vente de la Banque de Colombie-Britannique, ont permis à l'acquéreur étranger de réaliser le marché sans payer d'impôt. Résultat, une perte sèche estimée à \$100 millions.

M. Dye ne voit pas non plus, comment peuvent s'expliquer des paiements anticipés sans aucune contrepartie de la part du ministère de la Défense dans le contrat des CF-18, ceux-ci ayant eu pour effet de priver le Trésor public de \$11 millions en intérêt.

Des remises d'un milliard annuellement en droit de douanes auraient d'autre part grandement avantage à être révisées, puisque l'enquête porte à croire que les objectifs initiaux du programme se sont considérablement modifiés en cours de route.

Les retards importants dans la vérification des médicaments pourrait d'autre part constituer une menace pour la santé des Canadiens selon lui, puisque le ministère de la Santé et du Bien-Être accepte une mise en marché temporaire dont la surveillance est loin d'être rassurante.

Un contrat de publicité du ministère de l'Environnement au coût de \$650.000 où la campagne approuvée n'est pas mise en oeuvre et où le contractant semble s'en tirer avec beaucoup plus que sa juste part de profits, n'a pas non plus reçu de félicitations.

Enfin, condamnée l'année dernière pour son fouillis administratif, la Société Radio-Canada mérite quant à elle les éloges pour la qualité des correctifs apportés depuis lors.

Rapport du vérificateur général fédéral

Histoire coûteuse d'un petit navire

OTTAWA (PC) - Parce qu'il n'a pas exercé une surveillance adéquate, renversé une décision de ses fonctionnaires sur la compétence d'un chantier maritime, le ministère des Approvisionnements et Services a mis en péril un programme de relance et de développement régional et perdu des dizaines de millions de dollars.

par Pierre APRIL

Le vérificateur général a illustré à l'aide d'un cas précis ce qui peut arriver quand la politique prend le dessus sur la logique ou le gros bon sens en racontant la petite histoire de la construction d'un petit navire de la Garde côtière qui a commencé lorsque les libéraux de Pierre Trudeau étaient encore au pouvoir.

Le Conseil du trésor a approuvé, en juillet 1983, l'octroi d'une somme de \$487,8 millions à la Garde côtière canadienne pour la construction, dans le cadre du Programme des projets spéciaux de relance, de deux baliseurs-brise-glace de classe 1050 et de six autres navires de classe 1100.

L'adjudication des contrats dans le cas des deux navires de classe 1050 s'est faite simplement.

Dans le deuxième groupe, le programme prévoyait la construction de six navires de la classe 1100. Sept chantiers maritimes ont présenté autant de soumissions.

Deux navires devaient être construits au Québec, deux en Colombie-Britannique et un en Onta-

rio, alors que le sixième contrat était accordé au chantier maritime de la Nouvelle-Écosse, même si la soumission avait déjà été jugée irrecevable parce que l'entreprise ne répondait pas aux critères de qualification et que son rendement était moins que satisfaisant.

C'est le ministère des Approvi-

sionnements et Services, par suite d'un changement de direction du chantier, de dispositions pour obtenir de l'aide technique d'autres entreprises qualifiées, et parce que la province avait offert une garantie de 20 pour 100 de la valeur du contrat, qui avait recommandé que ce constructeur devienne tout à coup

compétent.

Un contrat de \$54,9 millions a alors été accordé à ce chantier pour la construction de ce navire de la classe 1100, en octobre 1983. La date de livraison était fixée au mois de mai 1986.

Malheureusement, le chantier a déclaré faillite en juin 1985, après que le ministère eut déjà versé \$19,2 millions.

À la suite d'une négociation avec le syndicat de faillite en juillet 1985, le ministère, pour ne pas tout perdre, a consenti à verser une autre tranche de \$44,4 millions, ce qui portait le coût du navire à \$63,6 millions.

Des \$19,128,687 versés par le ministère, une part de \$10,3 millions avaient été utilisée par le chantier pour régler d'autres factures.

D'autres problèmes ont surgi au cours de la construction du navire. La quille s'est affaissée d'un pouce et demi lorsqu'on a installé le moteur, plusieurs ponts et cloisons ont gauchi et la largeur du navire était inférieure à ce que les plans et devis prévoyaient.

De plus, l'insuffisance financière du chantier maritime, évaluée à \$28,6 millions, a été absorbée par les gouvernements fédéral et provincial, les répondants.

LE RAPPORT DYE

Voici quelques-uns des points saillants du rapport de Kenneth Dye.

- les systèmes comptables de l'administration fédérale produisent un fort volume de données, mais elles ne véhiculent que rarement le genre d'information financière dont les gestionnaires ont besoin;
- le micro-ordinateur prouve déjà qu'il peut contribuer au déroulement économique et efficace des opérations de l'administration fédérale;
- le calcul du déficit camoufle toute une gamme d'informations sur la situation et le rendement financiers du gouvernement fédéral;
- dans le cadre du programme d'aide de \$1 milliard consenti aux agriculteurs de l'Ouest l'an dernier, il a été impossible de savoir comment le gouvernement et le ministère de l'Agriculture en étaient arrivés à ce montant;
- le secrétariat du Conseil du trésor devrait réviser les pouvoirs conférés aux Affaires extérieures afin de leur donner plus de latitude en matière de gestion immobilière;
- le ministère des Approvisionnements et services ne possède pas d'outils adéquats lui permettant de mesurer la productivité de ses opérations régionales et d'en faire rapport; en outre, il est incapable de contrôler le coût de ses services;
- l'information sur les biens immobiliers du ministère des Transports est inappropriée;
- il n'y a pas eu d'analyse formelle des programmes de développement et de planification de l'emploi au ministère et l'Emploi et de l'Immigration;
- le ministère de l'Expansion industrielle régionale a approuvé des projets sans avoir au préalable examiné ses engagements et son budget;

LA QUOTIDIENNE

tirage du 27 octobre

4-8-6

2-4-5-8

LE 31 POUR HOMME



■ l'importation d'Italie au prix du 31 pour homme

NOS COMPLETS ITALIENS EXCLUSIFS 449,95

un achat spécial nous permet de vous offrir cette collection exclusive de complets purement italiens... le plus grand secret du chic italien: les tissus pure laine, les textures impressionnantes de subtilité avec des pointilles ultra-fines, des rayures fondées, des chevrons ton sur ton... ils ont tous été spécialement sélectionnés pour nous au 31.

des complets coupés dans les meilleures maisons d'Italie selon leur savoir-faire international... l'épaule, le revers, les pinces à la taille, les poches, tout est dans le détail... l'importation, l'exclusivité au prix de la maison simons... 38 à 44 rég. jusqu'à 595,00



■ collection shetland exclusif

NOTRE CARDIGAN RAYURES-RELIEF 49,95

un modèle original de notre collection exclusive de pulls en pure laine shetland... le cardigan en tricot côtière trois façons du plus large au plus fin, c'est ce qui caractérise les nouveaux détails de notre cardigan... on les retrouve sur l'empècement de l'épaule à la manche, le col style blouson et le bord des deux poches plaquées... les boutons sont en métal argent oxydé, marine, charbon, brun, blanc, gris, noir, jade, rouge, p.m.g.g. rég. 75,00

porté avec pull à rayures-collage 78,00

la maison
simons

PLACE STE FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Selon le comité de sauvegarde de la côte d'Abraham Gagnon a investi à la «grande place» à partir de renseignements privilégiés

♦Selon M. Réjean Lemoine, le promoteur Laurent Gagnon doit bénéficier de renseignements privilégiés à l'hôtel de ville de Québec qui lui ont permis de bien planifier ses investissements dans l'acquisition de plusieurs immeubles qui en feront le principal bénéficiaire de la réalisation de l'important projet immobilier désigné sous l'appellation de la «grande place».

Textes de Marcel COLLARD

Au cours d'une conférence de presse, hier matin, le porte-parole du Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham a dit qu'il s'agissait du plus grand scandale des 15 dernières années.

Rappelant que M. Gagnon était associé à la compagnie torontoise Citicom qui prépare actuelle-

ment un projet d'investissement d'au moins \$150 millions, M. Lemoine a publié une liste de terrains et d'édifices stratégiquement situés qui furent achetés par le promoteur autour de la «grande place», depuis 1982, comme les édifices du Syndicat, de Paquet-Bonimart, du Cinéplex-Odeon et le Granada. L'édifice du SOLEIL, a-t-il ajouté, est maintenant le seul immeuble situé dans le secteur de la rue de la Couronne, entre le boulevard Charest et la côte d'Abraham qui n'appartient pas à M. Gagnon.

M. Lemoine prétend que le plus bel exemple d'opportunisme est l'achat de l'édifice Jobin, acheté par M. Gagnon et Automobiles Incorporée, \$100,000 de moins que la valeur inscrite au rôle d'évaluation, avant que l'immeuble soit homologué, sachant qu'il y trouverait son compte soit par un règlement futur

d'expropriation ou par la valeur considérable qu'il serait appelé à prendre lors des travaux de réalisation du projet immobilier.

La «grande place»

M. Lemoine a ajouté qu'il se faisait une idée du «coup d'argent intéressant» que M. Gagnon pourrait réaliser avec l'expropriation de l'immeuble Jobin et des terrains de stationnement de la rue Sainte-Hélène, en se basant sur l'édifice des Chevaliers de Colomb, situé dans ce quadrilatère, une «cabane en mauvais état évaluée à \$180,000, achetée au prix de \$12 million».

Le comité de sauvegarde se plaint que le seul qui ait été consulté jusqu'à maintenant pour le projet de la «grande place» soit M. Gagnon. «Les autres citoyens sont laissés dans l'ignorance», a ajouté M. Lemoine, même si la ville de Québec a payé au moins \$8 mil-

lions pour acheter les terrains nécessaires.

«Nous avons de forts soupçons que ce montant ne comprend pas les frais de démolition, les honoraires, les frais d'arpentage, d'évaluation, de courtage et d'administration.»

Le comité réclame donc la tenue d'audiences publiques sur le projet, sous la responsabilité d'experts indépendants et il exige que la ville de Québec mette fin à cette opération «Secret» qui bénéficie à un seul contribuable.

Au début de la soirée, hier, le maire Jean Pelletier a fait savoir qu'il attendrait d'avoir pris connaissance des renseignements communiqués par M. Lemoine, afin d'y mettre ses commentaires lors de la prochaine séance du conseil, le 9 novembre. ●



M. Réjean Lemoine a affirmé, hier, que le promoteur Laurent Gagnon devait scandaleusement bénéficier de renseignements privilégiés au service d'urbanisme et au conseil de la ville de Québec.

Québec n'est plus liée avec la SHQ

♦La ville de Québec pourra disposer à son gré des terrains de la «grande place» sans avoir à rendre compte à la Société d'habitation du Québec (SHQ). En avril 1987, le gouvernement du Québec a libéré toutes les municipalités des liens pouvant exister sur les terrains acquis avec l'aide financière de la SHQ.

C'est la précision qu'il faut apporter aux propos tenus par M. Réjean Lemoine, un porte-parole du Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham, lundi, et repris en conférence de presse, hier, voulant que la ville contreviendrait à l'entente si les terrains étaient cédés par bail emphytéotique à la compagnie Citicom pour la réalisation d'un projet immobilier à l'intersection de la rue de la Couronne et du boulevard Charest.

Dans un contrat signé le 19 juin 1972, la SHQ acceptait de verser

des subventions de \$3.3 millions et un prêt de \$1 million à la ville de Québec pour l'achat ou l'expropriation des propriétés et le démantèlement des résidents du quadrilatère choisi pour la réalisation d'un vaste projet à venir. La ville s'engageait à revendre les terrains à la suite d'un appel d'offres ou de gré à gré, avec l'autorisation de la SHQ.

Selon les renseignements obtenus auprès du secrétaire de la SHQ, Me Jean-Luc Lesage, le contrat ne pouvait avoir une durée de plus de 10 ans. En 1982, la SHQ considérait que le contrat était devenu caduc, mais la ville de Québec tenait quand même à faire approuver les transactions. En avril 1987, le gouvernement modifiait la loi de la SHQ pour rompre tous les liens sur les terrains acquis par les municipalités en vertu de cet ancien programme d'aide financière. ●



Le promoteur Laurent Gagnon serait le plus grand bénéficiaire du projet de la «grande place», dans le quartier Saint-Roch. Il a acquis plusieurs immeubles autour du quadrilatère où Citicom doit construire un vaste ensemble immobilier, ce qui lui permettra, selon le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham, de réaliser «un coup d'argent».

Pour la septième année consécutive Baisse de l'effectif scolaire de la CECQ

♦Pour la septième année d'affilée, la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) a enregistré une baisse de son effectif scolaire. Ainsi, avec la rentrée de septembre, les dirigeants de la CECQ ont constaté qu'il y avait 601 élèves de moins que l'année précédente dans les secteurs préscolaire-primaire, secondaire et adulte. De plus, en sept ans, le réseau de la CECQ a enregistré une diminution de 3,375 élèves.

par Réjean LACOMBE

En fait, c'est le secteur secondaire qui a été le plus touché par ce

déclin. En 1987-88, on a enregistré 401 étudiants de moins que l'année scolaire précédente. Quant au niveau préscolaire et primaire, le nombre d'élèves a baissé de 200.

En déposant, lundi soir, son rapport sur l'organisation scolaire 1987-88, la directrice générale de la CECQ, Mme Thérèse Ouellet, a indiqué que 6,756 élèves des niveaux préscolaire et primaire fréquentaient les 21 écoles de la CECQ comparativement à 6,956 l'année précédente. La CECQ fait appel à 335 enseignants et enseignantes pour dispenser l'enseignement à ces élèves.

Par ailleurs, 6,195 élèves, com-

parativement à 6,596 l'an dernier, étaient enregistrés au niveau secondaire en septembre dernier. Les services d'enseignement sont dispensés par 442 enseignants et enseignantes dans les 12 écoles secondaires de la CECQ. Mme Ouellet met en lumière le fait que l'on retrouve dans ces écoles, 1,187 élèves de l'extérieur de Québec dont 722 dans le secteur professionnel. Fait également à noter, 491 étudiants et étudiantes adultes sont inscrits au secteur des jeunes.

«Suite à la nouvelle politique d'éducation des adultes, de dire la directrice générale, ouvrant le réseau à tout adulte désirant poursui-

vre un diplôme d'études secondaires, à la redéfinition des clientèles adultes et jeunes aux mesures d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, le nombre d'inscriptions aux différents cours a augmenté fortement. Afin de répondre aux besoins de la clientèle, nous avons ouvert un nouveau centre à la Haute-Ville, le Centre St.Patrick.»

Les enseignants

Par ailleurs, Mme Ouellet souligne qu'au 20 octobre, on retrouvait au sein du réseau de la CECQ, 804 enseignants et enseignantes.

Des 108 enseignants et enseignantes qui avaient été mis en disponibilité, la direction de la CECQ constate que ce nombre a été réduit à 38 seulement. La grande majorité d'entre eux ou d'entre elles effectuent de la suppléance.

Depuis sept ans

Depuis les sept dernières années, le réseau scolaire de la CECQ a été durement touché par le déclin démographique. Tous les secteurs ont enregistré d'importantes diminutions de leurs effectifs.

Toutefois, c'est le secteur secondaire qui a été le plus durement éprouvé. En dix ans, le nombre d'élèves a baissé de 3,710. Au cours de l'année scolaire 1978-79, 9,905 élèves fréquentaient les écoles de la CECQ tandis que les chiffres de septembre dernier indiquent que 6,195 élèves sont inscrits dans les écoles de la CECQ.

C'est le secteur général qui a écopé le plus. En dix ans, il a connu une diminution de 1,493 élèves alors que le secteur professionnel enregistrerait une baisse de 1,493 élèves et le secteur adaptation, une perte de 59 élèves.

C'est au cours de l'année scolaire de 1985-86, que la plus importante diminution d'élèves a été enregistrée. On estime que 658 élèves de moins, ou 8.8 pour 100, ont été inscrits comparativement à l'année précédente. Les années 1980-81 et

1981-82 ont également connu d'importants déclin des effectifs avec des pertes respectives de 595 élèves ou 6.3 pour 100 et 609 ou 6.9 pour 100.

Par ailleurs, depuis 1980 jusqu'à maintenant, les secteurs du préscolaire et primaire n'ont pas connu de telles diminutions. La di-

minution du nombre d'élèves s'établit à 747.

En 1980, 7,503 élèves étaient inscrits dans les écoles de la CECQ alors qu'en 1987, ce nombre atteint 6,756. En aucun moment, la CECQ n'a enregistré des hausses de son effectif scolaire au cours des 10 dernières années. ●

Cause du jeune Rousseau Les enseignants en appellent du refus du juge de les entendre

♦Le juge Louis Doiron a décliné, hier, que les enseignants n'ont aucun intérêt juridique leur permettant d'intervenir en cour supérieure dans la cause concernant l'intégration en troisième année régulière du jeune handicapé Rémi Rousseau.

par Louise LEMIEUX

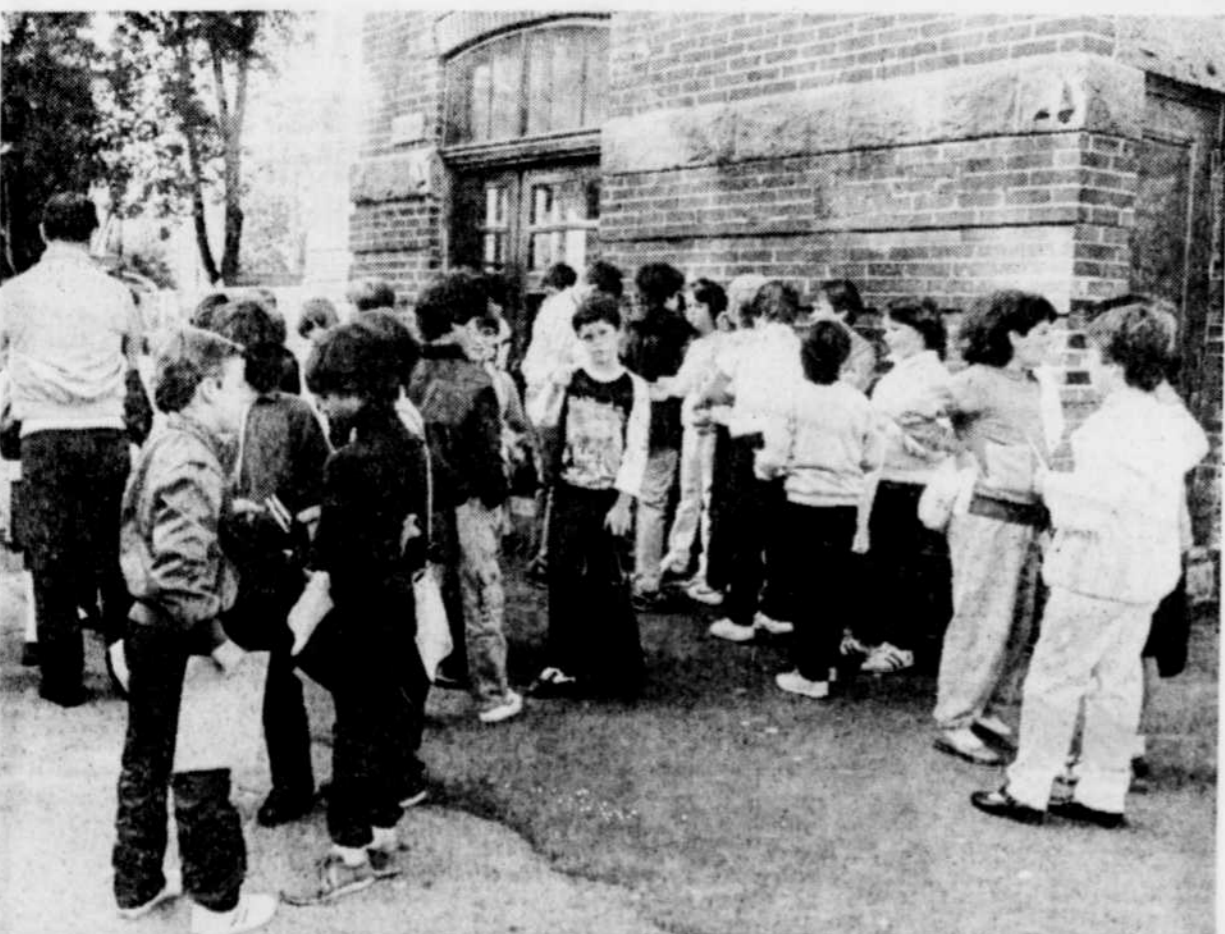
L'avocat du syndicat des enseignants, Me Jacques Daigle, a aussitôt porté cette décision en appel, retardant d'autant l'audition de la cause. Et cela, au grand désespoir de Me Daniel Chenard, l'avocat représentant la mère de Rémi: «l'enfant Rémi Rousseau est chez lui depuis le mois de septembre, il attend», a invoqué l'avocat. Mais le juge a été inflexible, préférant attendre la décision de la cour d'appel concernant la participation des enseignants, avant de poursuivre la cause.

La commission scolaire Montcalm a déjà accepté que Rémi Rousseau, handicapé intellectuellement et physiquement, fréquente l'école régulière Sainte-Monique en première et

deuxième année. Mais comme aucun enseignant n'acceptait de recevoir le jeune Rémi en troisième année, la commission scolaire a refusé qu'il intègre la même école cette année. La mère de l'enfant demande à la cour supérieure d'annuler cette décision, invoquant l'article 40 (droit à l'éducation) de la charte québécoise des droits et libertés.

Aucun lien de droit

«Il n'y a pas de doute que le syndicat a un certain intérêt dans le litige», admet le juge Doiron dans son jugement. Cependant, précise le juge, «il n'y a aucun lien de droit justifiant l'intervenant à devenir partie de dossier». D'une part, l'intégration de Rémi à l'école Sainte-Monique ne lèse pas les droits des enseignants: ces derniers sont payés pour enseigner, et rien ne les autorise à choisir leurs élèves. D'autre part, même si les enseignants ont été consultés sur le sujet, la décision d'intégrer ou non revient à la commission scolaire. Et c'est la décision de la commission scolaire Montcalm que conteste Mme Robitaille-Rousseau. ●



Depuis les sept dernières années, le réseau scolaire de la CECQ a été durement touché par le déclin démographique. Tous les secteurs ont enregistré d'importantes diminutions de leurs effectifs.

LES FAITS DIVERS

Enquête sur la conduite de six policiers de Lauzon

Mandat de la Commission de police contesté

Une enquête de la Commission de police du Québec (CPQ) sur la conduite de six membres de la police de Lauzon, dénoncés par deux citoyens de l'endroit pour avoir prétendument fait preuve de harcèlement à leur égard pendant près de trois ans, a bien failli commencer, hier, mais s'est heurtée à un mur d'objections de la part du procureur des policiers qui vient de s'adresser à la cour supérieure pour contester le mandat de la commission.

Textes de Michel TRUCHON

Les commissaires Fernand Côté et Normand-B. Saint-Georges ont longuement délibéré avant d'écarter les objections de Me Serge Gagné et d'ordonner la poursuite de

l'enquête. Mais l'avocat s'est de nouveau levé et a demandé un ajournement, signifiant son intention de déposer une requête en cour supérieure pour faire valoir les mêmes arguments.

L'avocat des policiers de Lauzon s'appuie notamment sur le récent jugement de la cour d'appel dans l'affaire de Sainte-Foy pour soutenir que la présente enquête est nulle, étant donné qu'elle a été créée par un banc de deux membres de la Commission de police, alors qu'il en faut quatre pour avoir quorum.

Me Gagné soutient également qu'il n'a pu préparer une défense suffisante, étant donné qu'on n'a pas fait savoir à ses clients les faits qu'on leur reprochait. De plus, selon lui, les délais entre les incidents et

l'enquête ne sont pas raisonnables et il ajoute qu'il aurait fallu au moins un autre avis public pour annoncer l'enquête qui, en principe, devait avoir lieu hier.

L'avocat veut donc que la cour supérieure ordonne à quatre membres de la CPQ d'examiner de nouveau le dossier pour décider s'il y a lieu de tenir une enquête publique.

Les plaignants dans cette affaire sont Mme Marcelle Leclerc et son ami, M. Pierre Théberge, de la rue des Faisans, à Lauzon. Les policiers intimés sont les sergents André Lagueux et André Samson ainsi que les agents Richard Desjardins, Jean Delisle, Fabien Ménard et Jean-Pierre Guay, c'est-à-dire environ le tiers de la force policière de Lauzon.

Les événements faisant l'objet de deux dossiers seraient survenus entre le 26 mars 1983 et le 1er janvier 1985. Ils ont été portés à l'attention de la Commission de police en février 1985 et ont fait l'objet d'une pré-enquête en mars 1986. C'est en novembre de l'an dernier qu'on a décidé de tenir une enquête publique.

Celle-ci avait d'abord été prévue pour mai dernier puis remise au

mois de septembre, à la demande de l'avocat des policiers. Nouvel ajournement le mois dernier, à la suite duquel l'affaire était soumise à une assemblée de la CPQ qui confirmait l'enquête publique. C'est ce détail que Me Gagné conteste.

Aucune preuve n'a encore été entendue publiquement mais, selon les maigres informations qu'on a pu recueillir, il semble que Mme Le-

clerc et M. Théberge dénoncent les policiers de Lauzon pour des interventions régulières sans motifs apparents qui auraient, notamment pendant ces deux années et demie, mené à plusieurs mises en accusation qui auraient par la suite été abandonnées. Ils se plaindraient également d'avoir fait l'objet d'une surveillance constante, particulièrement quand ils circulaient en voiture. ●

St-Roch : un autre incendie semble élucidé et d'autres sont sur le point de l'être

Quatre des cinq adolescents qui ont comparu, il y a quelques semaines, devant le commissaire aux incendies pour deux cas mineurs dans la série d'incendies criminels dans Saint-Roch, viennent d'être reliés à une autre des affaires de cette liste. Ils devront répondre de leurs actes devant le tribunal de la jeunesse. Par ailleurs, ont les soupçonnerait concernant d'autres incendies allumés dans la Basse-Ville, depuis le mois d'avril. Quant à l'enquête portant sur les incendies plus importants qui ont fait rage au cours de l'été, elle progresserait plus vite qu'il ne semble et, dit-on encore une fois, l'arrestation des principaux responsables serait imminente.

Les informations concernant cette vague sans précédent d'incendies criminels dans le quartier Saint-Roch, plus d'une trentaine depuis le mois d'avril, continuent d'être diffu-

sées au compte-gouttes par le service de police de la ville de Québec qui conserve le monopole des déclarations depuis que les enquêteurs du Commissariat des incendies ont reçu l'ordre de ne plus faire le moindre commentaire ou de fournir le moindre renseignement.

Hier, on s'est laconiquement contenté de confirmer que quatre des adolescents déjà accusés étaient soupçonnés d'avoir allumé un autre incendie, le 20 mai dernier, au sous-sol de la bibliothèque Gabrielle-Roy, rue Saint-Joseph. Les flammes avaient endommagé une poubelle et des boyaux d'incendie.

Avant que le dossier ne retourne au service des relations publiques, l'inspecteur Gilles Drolet, qui remplace l'assistant-directeur Raynald Desjardins pendant ses vacances (M. Desjardins est celui qui a été chargé de coordonner l'enquête) a

dit, hier, que le quatuor était soupçonné relativement à d'autres incendies.

Par ailleurs, selon une autre source, les enquêteurs chargés de l'affaire viennent, avec le retour de congé du détective Jacques Béliveau, de reprendre activement leurs recherches concernant deux autres adolescents et un jeune adulte que l'on croit être les responsables des incendies qui ont fait le plus de dégâts, au cours des derniers mois. S'il faut en croire les informations d'hier, l'arrestation des suspects ne serait plus qu'une question de jours.

Ce n'est pas la première fois qu'on affirme qu'une fois ces trois derniers suspects appréhendés, le dossier des incendies criminels dans Saint-Roch pourrait être définitivement clos. Ces derniers temps, aucun nouveau cas n'est venu s'ajouter à la liste. ●



Embouteillage

Les automobilistes doivent s'armer de patience aux heures de pointe. Les nombreux travaux en cours, notamment à Québec et à Sainte-Foy, ne sont pas sans entraîner des embouteillages importants. Sur la photo, on peut apercevoir plusieurs véhicules pris dans un embouteillage, hier matin, sur le boulevard Charest, dans la portion passant sous l'autoroute Dufferin.

La Soleil, Roland Marcoux

Adolescent relié à une série de 80 cambriolages et 15 vols à main armée, dans la région

Arrêté, il y a trois semaines, par les détectives de Québec, un adolescent de la Vieille Capitale attend en centre d'accueil son procès devant le tribunal de la jeunesse pour une impressionnante série de 80 cambriolages et de 15 vols à main armée.

C'est après avoir été appréhendé à la suite d'un vol que le jeune sus-

pect a été relié à toutes ces affaires. Mais il ne s'agit pas d'un record, étant donné que l'année passée un autre adolescent avait avoué... 140 cambriolages!

À raison d'environ trois fois par semaine depuis janvier, le « champion » de cette année faisait soit des « cabanes », soit des commerces, soit des dépanneurs à raison d'une

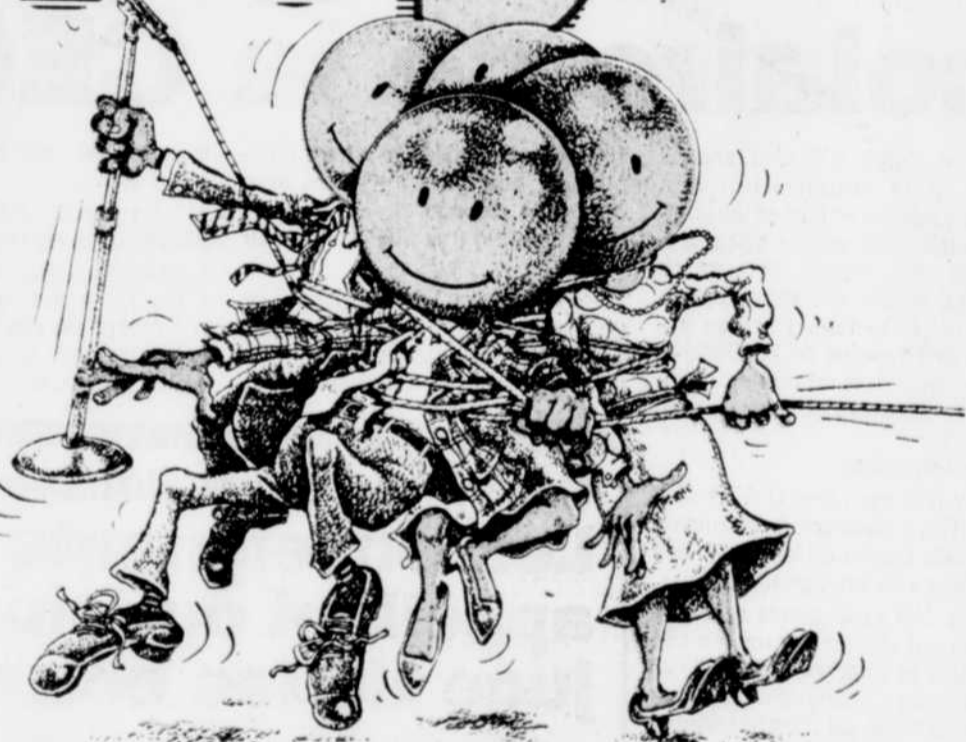
moyenne d'environ trois par semaine.

Il n'avait aucun secteur de prédilection, frappant apparemment au hasard. Il s'est même aventuré à l'extérieur de Québec, faisant des incursions à Charlesbourg, à Beauport et à Ville de Vanier. Les vols à main armée ont tous été commis chez des dépanneurs. ●

LE SHOW

DES

FOUS BLEUE



Venez voir les Fous Bleue faire des fous d'eux!

Les Zooboy ont mené une chasse à l'homme implacable pour capturer plusieurs spécimens de Fous Bleue.

Mission accomplie: ils sont fous à lier!

Les Fous Bleue s'exécutent sur scène en compagnie de Michel Morin et Alain Dumas—les Zooboy—ainsi que Gilles Gauthier, Yvon Landry et les Moines Bleue.

Lors du Show des Fous Bleue, le jury (inspire par les réactions du public) déterminera le plus Fou Bleue des concurrents. Celui-ci deviendra l'un des finalistes du Grand Gala des Fous Bleue. Chacun des finalistes méritera l'un des six prix Le Soleil et une chance d'être élu le Grand Fou Bleue.

En plus d'accéder à l'immortalité, le Grand Fou Bleue couronné lors du Gala touchera la Grande Bourse Labatt Bleue, d'une valeur de 2000\$!

Vivez une soirée de Fous! Soyez du tribunal qui condamnera l'un de ces Fous Bleue à la gloire:

Louis Drouin
Marie-Anne Rousselle
Richard Courchesne

JEUDI 29 OCTOBRE
à 21 heures
PLACE LE GERMOIR
Montmagny

Entrée libre



"Labatt Bleue"

la bière la plus vendue au Canada

...est bonne rare!

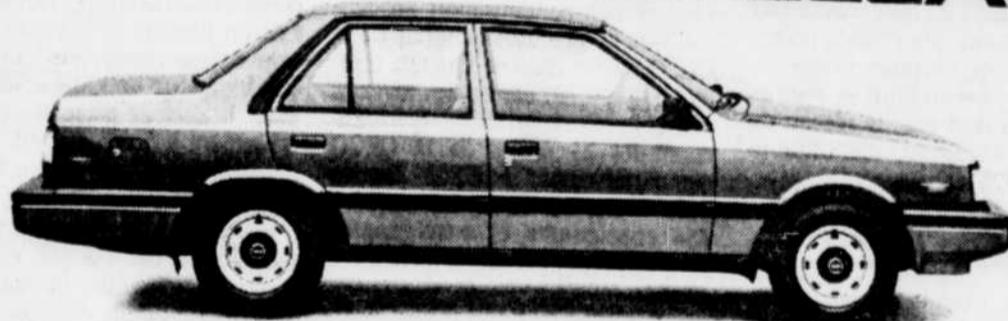


en collaboration avec
LE SOLEIL

Pour participer à l'âge de 18 ans ou plus.

On a pour vous
26 Stellar 1987
DERNIÈRE CHANCE D'ÊTRE LE
MEILLEUR ACHETEUR DE L'ANNÉE
2 DERNIERS
JOURS

HYUNDAI
STELLAR



LA STELLAR 2 LITRES

10 195\$* LES AUTRES SERAIENT-
ELLES BEAUCOUP
TROP CHÈRES?
PENSEZ-Y BIEN!

...ET FAITES VOTRE OFFRE LES
27-28-29 OCTOBRE 1987

MEILLEURE ALLOCATION
POUR VOTRE ÉCHANGE
FINANCEMENT SUR PLACE
* TRANSPORT, PRÉPARATION,
TAXE EN SUS

GALERIE
DE L'AUTO

60, Pointe-aux-Lièvres sud, Québec

648-1252

Campagne de financement du PLQ

Les directeurs d'hôpitaux se font forcer la main

♦ Le Parti libéral a utilisé à son insu la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, pour convaincre des cadres du réseau de la santé de déboursier \$100 pour assister à un brunch-bénéfice, en fin de semaine dernière, dans le cadre de la campagne de financement du PLQ.

textes de Michel DAVID

Hier, à l'Assemblée nationale, le leader de l'Opposition, M. Guy Chevrette, a rendu publique une lettre, datée du 8 octobre, dans laquelle le président de la campagne

libérale dans Châteauguay, M. Jacques LaRoche, écrivait ce qui suit aux responsables d'établissements de santé et de services sociaux de la région :

« La présence en nos murs de la ministre responsable doit s'avérer une occasion certaine d'apprendre directement les principales lignes de pensée afférentes à cet important ministère. »

M. LaRoche invitait ces cadres du réseau de la santé à « prendre contact personnellement avec l'Honorable Lavoie-Roux ». Et il ajoutait : « Vous voudrez bien constater que votre présence à ce brunch est

fort souhaitable et nous osons prendre pour acquis une suite positive en ce sens. »

Éthique douteuse

Le leader de l'Opposition a demandé au premier ministre Bourassa s'il approuvait cette démarche consistant à « forcer le bras moralement » des directeurs d'hôpitaux pour qu'ils contribuent à la caisse électorale du PLQ.

Disant ignorer les faits évoqués par M. Chevrette, le premier ministre a répondu qu'il allait les examiner avant d'en commenter l'éthique. Non sans lancer à M. Chevrette,

dont il a rappelé les voyages de pêche : « Vous n'êtes pas le mieux placé pour donner des leçons. »

Quant à l'aspect légal de la question, M. Bourassa a dit s'en remettre entièrement au directeur général des élections, M. Pierre F. Côté, qui a la responsabilité d'appliquer la loi sur le financement des partis politiques.

Par l'entremise de son attaché de presse, la ministre Lavoie-Roux a fait dire au SOLEIL qu'elle avait simplement accepté une invitation de la députée de Châteauguay, Mme Pierrette Cardinal, et qu'elle

ignorait totalement qu'on avait utilisé son nom pour convaincre des cadres du réseau de la santé d'assister à un brunch-bénéfice. Si elle l'a-



Le Soleil, René St-Pierre
Pour le député péquiste Guy Chevrette on a forcé le bras « moralement » aux directeurs d'hôpitaux pour qu'ils contribuent à la caisse électorale du PLQ.

vait su, elle aurait refusé, a-t-elle assuré.

C'est le deuxième incident du genre à être signalé depuis le début de la campagne de financement des libéraux. Le député de Trois-Rivières, M. Paul Philibert, avait demandé aux responsables d'une garderie de son comté, qui avait reçu une subvention gouvernementale, de participer à la collecte de fonds du PLQ.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire "Pascal tout en couleur", distribué dans vos foyers le 24 octobre 1987:

Page 2 —
Oreiller de plumes, on aurait dû lire: Oreiller de plumes et mousse.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre clientèle



Enquête policière au sujet de contrats accordés par le CSSMM

♦ Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a confirmé, hier, qu'une enquête policière était présentée en cours concernant une vingtaine de contrats que le Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) a accordés, en 1986, au bureau d'avocats McDougall Caron, dont faisait jadis partie l'ex-solliciteur général, M. Gérard Latulippe.

Vendredi dernier, le quotidien *Le Devoir* rapportait que le CSSMM avait également accordé, sans appel d'offres, un contrat de \$103 000 à la firme de consultants Prémair, qui constituait le bras administratif de McDougall Caron.

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de la Justice a reconnu

qu'il y a effectivement une enquête policière en cours en ce qui concerne le CSSMM. Il convient cependant de souligner que cette enquête de la police de la CUM ne concerne pas les contrats accordés à Prémair par le ministère du Solliciteur général, à l'époque où M. Latulippe en était le titulaire.

M. Marx a indiqué qu'une demande d'enquête en bonne et due forme a été transmise à la police de la CUM le 15 décembre 1986, mais il s'est dit incapable de dire quand l'enquête avait véritablement commencé.

La semaine dernière, le président du conseil d'administration du CSSMM, M. Jean-Louis Poirier, s'est étonné des délais qui sont sur-

venus. M. Poirier a remis le dossier dès le 19 septembre à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, qui l'a elle-même transmis au solliciteur général, le 1er octobre.

Le solliciteur, c'est-à-dire M. Latulippe, a pourtant attendu au 15 décembre avant de demander à la police de la CUM d'enquêter. Les enquêteurs se sont présentés au CSSMM pour la première fois le 18 février 1987.

Quoi qu'il en soit, le ministre de la Justice a déclaré qu'il attendait le rapport d'enquête « dans les jours ou les semaines à venir ». Il ne s'est cependant pas engagé à en dévoiler les conclusions à l'Assemblée nationale, comme l'a demandé l'opposition péquiste.



Le Soleil, André Pichette
Le ministre de la Justice, Herbert Marx, a reconnu qu'une enquête est en cours au sujet du CSSMM et qu'il attendait le rapport « dans les jours ou les semaines à venir ».

LE COMPLEXE D'APPARTEMENTS POUR PERSONNES AÎNÉES LE MIEUX PENSÉ AU CANADA

MAINTENANT EN LOCATION

LES JARDINS LAVAL de Ste-Foy et Lévis font partie d'un réseau de 4 complexes d'appartements pour personnes âgées, très bien implantés au Québec. Nous disposons encore de quelques appartements de type studio et 1 chambre à coucher pour occupation immédiate.

Sécurité, qualité de vie, soins médicaux 24 heures, activités culturelles et sportives, autonomie, appartements avec cuisinette font de **LES JARDINS LAVAL** le meilleur endroit pour habiter et s'épanouir pleinement.

LE GROUPE PARÉ
Venez nous visiter ou téléphonez-nous. À partir de 548\$/mois*

SAINTE-FOY LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL
825, rue Arthur-Rousseau (voisin de l'Hôpital Laval) Sainte-Foy G1V 4S6 (418) 651-4807

LÉVIS LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL, 22, rue Charles-Edouard (voisin de l'Hôtel Dieu Lévis) Lévis G6V 8E9 (418) 835-3765

TROIS-RIVIÈRES LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL 1330, rue Aubuchon (voisin du centre commercial Les Rivières) Trois-Rivières G6V 9A8 (819) 379-1064

LAVAL LES MARRONNIERS, 1500, montée Monette (voisin de l'Hôpital Cité de la Santé) Vimont, Laval H7M 3V6 (514) 668-9632

*occupation double

LES MARRONNIERS
LES JARDINS LAVAL

AGRANDISSEMENT
de 50 000 pieds carrés

BIENTÔT, 40 COMMERCES ET SERVICES
Joignez-vous à: Provigo, Uniprix, Rossy (magasins à rayons), Caisse populaire.

ESPACES POUR COMMERCES
de 140 à 870 pieds carrés, pour magasins de vêtements, disques, électronique, photographie, agence de voyages, etc.

ESPACES POUR BUREAUX
de 500 à 1 850 pieds carrés, au 2e étage, pour avocats, notaires, comptables, etc.

Les Galeries du Vieux Fort

645, Trans-Canada, Lauzon (près du Cégep)
Information: **527-8964**

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Ski Mode
Un choix de vêtements de ski à faire rougir les magasins de sport!

Sur présentation de cette annonce Avec tout achat d'un ensemble de ski (une ou deux pièces), à prix régulier, tailles 7 à 20

OBTENEZ GRATUITEMENT UNE PAIRE DE MITAINES VALEUR DE 30\$
Style # 93369

clément

Carte verte # 015909

Nouveau
Montréal Place Vertu 334-4727

LÉVIS PLACE CARNAVAL 833-2686
GALERIES DE LA CAPITALE 627-3472
PLACE SAINTE-FOY 653-9363
SHERBROOKE CENTRE LES TOURELLES 564-7811
TROIS-RIVIÈRES CENTRE LES RIVIÈRES 378-0550

VOICI LE "4"

Toutes les informations concernant cette phase IV sont maintenant disponibles au: 7 Jardins de Mérci Suite 106

PHASE IV

CONDOMINIUM Mérci

Pour une info-rencontre: **688-1630**

À PARTIR DE 76 000\$

AH OUI!
Pour les amoureux, une soirée toute spéciale!

Tous les mercredis, l'amour est à l'honneur à **LA TYROLIENNE**. En effet, une agréable surprise attend tous les amoureux et ce, pour votre plus grand plaisir...

Dans le cadre enchanteur d'un chalet de montagne, venez déguster un repas délicieux préparé tout spécialement à votre intention.

De plus, notre personnel, toujours attentif, saura combler vos moindres désirs par un service courtois et plein d'égards.

Alors, si l'amour vous tente...

plus sympathique... évidemment

LA TYROLIENNE

2846, chemin Gomin, Sainte-Foy - (418) 651-6905

Libre-échange: une protection de 5 ans pour l'industrie du meuble

♦ Selon les informations dont dispose actuellement le gouvernement du Québec, l'abolition des tarifs sur les importations de meubles ne sera étalée que sur cinq ans et non sur dix comme le réclamaient certaines entreprises du Québec.

par André FORGUES

C'est ce qu'a confirmé hier le

ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, en réponse à une question de son vis-à-vis péquiste, M. Jean-Guy Parent.

M. MacDonald a toutefois laissé entendre à l'Assemblée nationale et plus tard aux journalistes qui l'interrogeaient qu'il demeure possible que des distinctions soient établies dans l'accord final afin de porter à dix ans la période de transition pour

certains types de meubles.

Sinon, a soutenu le ministre, « cela voudrait dire que nous devrions intervenir de façon plus énergique pour permettre justement à ces entreprises de se transformer, de se moderniser et d'améliorer leur productivité ».

A M. Parent qui lui demandait s'il n'avait pas lui-même exigé, au nom du gouvernement, une phase transitoire de dix ans pour les meubles, M. MacDonald a répondu que certaines entreprises de ce secteur souhaitaient l'abolition immédiate des tarifs et qu'une période de cinq ans pourrait représenter un compromis entre celles-ci et les autres qui réclamaient dix années d'adaptation.

Dans le cas du textile, a aussi indiqué le ministre, toutes les catégories de produits profiteront d'une période de transition de dix ans.

Ces questions font partie des nombreux éclaircissements que le ministre dit avoir demandé aux responsables fédéraux du dossier. M. MacDonald indique cependant qu'il faudra attendre le texte final avant que tout ne soit clarifié.

Le ministre a également soutenu, une fois de plus, que les mesures d'adaptation des entreprises et de la main-d'œuvre font l'objet de

négociations actuellement entre Québec et Ottawa.

Les délais

À propos des délais qui s'allongent pour la rédaction finale du projet de traité, le ministre MacDonald a indiqué que, dans les meilleures conditions, le texte pourrait être prêt à la mi-novembre. Il demeure possible, selon lui, qu'il faille attendre encore davantage étant donné la complexité du dossier et les questions d'avocats qui se posent, notamment à propos du secteur des services où les choses ne se précisent que « tranquillement pas vite ».

Dans cette optique, il est possible que le calendrier de ratification soit décalé aux États-Unis. Selon l'échéancier actuel, le texte final doit être soumis au Congrès américain avant le 3 janvier.

Du côté du Parti québécois, on a décidé de consacrer un conseil national spécial à la question du libre-échange. Ce conseil national « sera invité à discuter et à se prononcer sur l'actuel projet d'accord de libre-échange », explique la vice-présidente du PQ, Mme Nadia Assimopoulos, dans un communiqué émis hier.

Cet événement, dont on ne peut encore préciser exactement le format à la permanence du parti, aura

Droits d'auteur: le projet de loi ouvre la porte aux poursuites

♦ OTTAWA (PC) - Si les Communes adoptent le projet de loi sur les droits d'auteur que leur a soumis le gouvernement, tout enseignant qui sans y penser écrit au tableau une phrase d'un roman de Margaret Atwood ou copiera un de ses poèmes, commettra un acte illégal, ont maintenu hier deux associations d'enseignants.

Une fois le bill en vigueur, ont affirmé de leur côté des représentants de Radio-Canada et du réseau de télévision CTV, ils seront sujets à un nombre considérable de poursuites, car ce bill sur le copyright est confus et trop vague.

Or, le bill est trop vague, a affirmé Me Jacques Alieyn, avocat de CBC-Radio-Canada. Ainsi, les stations radiophoniques enregistrent régulièrement sur ruban des disques qu'on leur remet afin de préparer certaines émissions à l'avance. Et les stations de télévision enregistrent des émissions pour les retransmettre plus tard dans d'autres réseaux horaires.

Ces enregistrements deviendront illégaux avec la nouvelle loi, a noté Me Alieyn.



Pierre MacDonald, ministre du Commerce extérieur, ne perd toutefois pas l'espoir d'obtenir les 10 ans de protection que demandait le Québec.

lieu le 14 novembre, soit le jour même où le PQ a invité le chanteur Claude Dubois à présenter son spectacle à un auditoire de partisans. Cette journée sera donc organisée sous le signe du « Blues du businessman » au Parti québécois.

Studio de photographie

Noël approche!

DEVANCEZ LA COHUE... VENEZ DÈS MAINTENANT!

à l'achat de notre ensemble de 21 photos. Comprend un photo murale de 10 x 13, 2 de 8 x 10", 3 de 3 x 7" et 15 format portefeuille. AVEC CHOIX DE FONDS TRADITIONNELS.

21⁹⁵

Aucun frais de séance

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Nul besoin de prendre rendez-vous. Possibilité de crédit. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 25¢ de plus pour chaque personne supplémentaire en plus du prix de l'offre. Nous choisissons les poses. Fond blanc, noir ou de Noël, photo à deux visages et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles pour l'ensemble annonce. Sears Canada Inc.

* Dimensions approximatives. Aussi disponibles: photographies couleur instantanées pour passeport.

Studios photographiques dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Ste-Hyacinthe, et au Centre de Liquidation de St-Leonard.

vous en avez pour votre argent... et plus.

HOOVER. DIRECTEMENT DE L'USINE POUR VOUS

Nous utilisons les pièces neuves d'origine Hoover. En conséquence, nous garantissons notre travail pour une durée d'un an.

SYSTEME D'ASPIRATEUR CENTRAL

- Moteur 10 amp
- Balai électrique quadraflex™
- Boyau interrupteur
- 3 sorties incluses
- Cyclonique - Filtration 4 étapes
- Garantie exceptionnelle

599⁹⁵\$

Brush Vac™ HOOVER

S1083

Nettoyage sur toute la largeur

59⁹⁵

ECONOMISEZ 175¢ à l'achat d'un aspirateur de luxe Hoover, modèle S3407075. Fabriqué au Canada depuis 76 ans.

224⁹⁵

S3203021 ASPIRATEUR SPIRIT de HOOVER

Prix de l'usine

99⁸⁸\$

PRIX DE L'USINE

ECONOMISEZ TEMPS ET ESPACE!

Lave 2 fois plus rapidement ou nous vous remboursions.

489⁸⁸\$

#0617

Spéciaux offerts exclusivement au CENTRE DE SERVICE HOOVER™

1240, boul. Charest ouest 681-7396

Nous RÉPARONS et AIGUISONS rapidement

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

Vous offre du 28 octobre au 7 novembre

10 JOURS BRAUN

266 RASOIR "LINEAR" UNIVERSEL

Rechargeable, ajustement automatique de la tension, étui de voyage souple

Entretien à vie inclus

66⁸⁸

3025 RASOIR ÉLECTRIQUE

Système 1-2-3, avec cordon, étui de voyage souple avec miroir

Entretien à vie inclus

79⁸⁸

GCC-3 FER à FRISER

Au butane à cartouche jetable, chauffe rapidement

27⁸⁸

Nouveau SYSTEME A CARTOUCHE

UK-21DH

ROBOT CULINAIRE

Electronique, vitesse variable de grande précision, pétrisseur, presse agrumes, extracteur de jus.

199⁸⁸

3 ANS DE SERVICE INCLUS

MR-30 MÉLANGEUR À MAIN

Mélange tranché, réduit en purée, moteur 100 watt, support mural

3 ans service inclus

26⁸⁸

MP-50 EXTRACTEUR À JUS

Action centrifuge, grande capacité

3 ans service inclus

104⁸⁸

KF-40 CAFETIÈRE

10 tasses, litre amovible, mécanisme anti-dégoutement

3 ans service inclus

59⁸⁸

MPZ 5 PRESSE AGRUME

450 cc capacité, réservoir détachable

3 ans service inclus

29⁸⁸

PLUS LE 90 JOURS D'ESSAI GRATUIT (voir détails en magasin)

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

QUÉBEC
Place Fleur de Lys 529-0711
Les Galeries de la Capitale
627-2378

SAINTE-FOY
Place Sainte-Foy
653-1710

LÉVIS
Les Galeries Chagnon
835-1415

CHICOUTIMI
Place du Royaume
545-2474

MAINTENANT 32 MAGASINS

LE MONDE DES FONCTIONNAIRES

Pierre Lamothe écarté à cause de ses choix politiques, admet Blain



Me Jean Keable, le procureur de Pierre Lamothe, a assigné 27 autres fonctionnaires dans cette cause.

Le sous-ministre du Travail, M. Yvan Blain, a admis, hier devant la Commission de la fonction publique, qu'il avait refusé pour une question d'antécédents politiques de nommer, le printemps dernier, un ancien cadre de l'Assemblée nationale au poste de secrétaire de son ministère.



par Vincent CLICHE

Ce cadre supérieur de classe IV, M. Pierre Lamothe, a reçu un nouveau classement à la baisse, au mois de juillet dernier, et se retrouve aujourd'hui relégué au rang de simple professionnel.

Il fait partie des 14 cadres supérieurs qui ont logé un appel, à la fin de l'été, devant la Commission de la fonction publique, en allé-

quant qu'ils ont fait l'objet d'une rétrogradation déguisée.

La semaine dernière, la commission avait entendu le premier cas de ces cadres relocalisés à la suite d'une opération lancée, il y a deux ans, par le Conseil du trésor et l'Office des ressources humaines en vue d'en arriver à une « utilisation optimale du personnel d'encadrement en surplus ». Cette première cause, concernant un ancien cadre du ministère du Travail, a été ajournée au 14 décembre.

Antécédents politiques

Dans la deuxième cause, Me Jean Keable, procureur de M. Lamothe, a mis en preuve, hier, que cet ancien cadre avait été jugé, en avril dernier, par un comité de placement comme étant le candidat le plus apte à occuper le poste de secrétaire du ministère du Travail. Le comité de placement, où d'ailleurs siégeait le sous-ministre Blain, avait fait une recommandation unanime en ce sens.

Par la suite cependant M. Blain a refusé d'octroyer le poste à M. Lamothe. Dans une

lettre à l'Office des ressources humaines, la direction du ministère écrivait: « Nous ne pouvons retenir la candidature de M. Lamothe compte tenu des nouvelles orientations prises depuis peu par notre ministère. »

Les autorités ministérielles ont refusé à deux reprises de revenir sur leur décision malgré l'insistance de l'Office des ressources humaines et particulièrement de la présidente de l'organisme, Mme Nicole Malo.

Le sous-ministre Blain est venu dire, hier, devant la commission qu'il n'avait jamais mis en doute la compétence de M. Lamothe mais qu'à cause du rôle très particulier et très spécial qu'il serait appelé à jouer en tant que secrétaire, il trouvait très difficile qu'il puisse faire valoir son efficacité et sa crédibilité auprès de toutes les instances du ministère.

À une autre question, le sous-ministre Blain a précisé que ce sont les antécédents politiques de M. Lamothe qui faisaient douter de sa neutralité et de son impartialité. Il n'a pas voulu dire quels étaient ces antécédents politiques, pour quel parti M. Lamothe avait

travaillé etc.

Le sous-ministre Blain a aussi affirmé avoir pris seul cette décision concernant M. Lamothe et qu'il n'en avait pas discuté avec le cabinet de son ministère.

Des hauts fonctionnaires

L'audition de la cause de M. Lamothe doit se poursuivre aujourd'hui avec la présence, à la barre des témoins, du sous-ministre adjoint au Travail, M. Raymond Désilets, et de la présidente de l'Office des ressources humaines, Mme Nicole Malo.

Durant cette cause on doit s'attendre à voir défiler plusieurs membres de la haute fonction publique québécoise. Hier, en plus de M. Blain, la commission a entendu le sous-ministre adjoint de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Jean-Marie Lalonde, et le coordonnateur du développement des initiatives privées au ministère du Loisir, Chasse et Pêche, M. Pierre-A. Bélanger.

En tout, Me Keable a assigné comme témoins dans cette cause pas moins de 27 hauts fonctionnaires.

Réforme de l'aide sociale: le président des jeunes libéraux s'impatiente

Le document de consultation sur la réforme de l'aide sociale étant prêt depuis le 7 octobre, ce serait un minimum que le gouvernement le divulgue dès maintenant. La multiplication des délais dans la réalisation de l'engagement électoral des libéraux dans ce dossier a déjà assez mise à l'épreuve la patience des militants.

par André FORGUES

Dans une entrevue téléphonique au SOLEIL, le président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, M. Joël Gauthier, rejette du revers de la main les prétextes invoqués au gouvernement pour retarder la publication du document et le lancement de la consultation.

Pour « mettre de la pression » sur le gouvernement, M. Gauthier a rencontré la semaine dernière le ministre responsable du dossier, M. Pierre Paradis, ainsi que des répondants sur cette question au bureau du premier ministre.

Pour le président de la Commission jeunesse du PLQ, il est injustifié de retarder le processus quand le seul problème qui demeure à régler est celui de l'arrimage de

la réforme avec le régime des prêts et bourses. Cette technicalité ne touche que 10.000 personnes sur les 800.000 qui sont concernées par la réforme de l'aide sociale, insiste M. Gauthier.

Faute d'agir rapidement, « les responsables des dossiers devront s'expliquer auprès des militants », affirme M. Gauthier. Selon lui, le ministre Paradis a déjà eu un aperçu de l'impatience grandissante de ces militants lors de sa participation à un atelier de travail au cours d'un colloque régional du parti, le week-end dernier, à Sherbrooke.

Ce ne sont pas que les jeunes au sein du PLQ qui réclament que le gouvernement respecte son engagement d'agir dans les deux premières années de son mandat, soutient M. Gauthier.

Le conseil des ministres avait d'ailleurs résolu, en mai dernier, de confier l'élaboration de sa politique de sécurité du revenu à M. Paradis



M. Joël Gauthier, le président des jeunes libéraux québécois

et au ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque. Les deux hommes avaient le mandat de publier le document d'orientation avant la fin de l'été et nous voici aux portes de l'hiver, rappelle M. Gauthier.

Informé des grandes lignes du projet de réforme, les jeunes libéraux se sont déclarés d'accord avec les intentions du gouvernement. Maintenant, on veut connaître les détails, on veut la consultation, on veut une commission parlementaire et on dira ce qu'on en pense, dit le président de la Commission jeunesse qui continue d'espérer le dépôt d'un projet de loi avant Noël.

Mention d'excellence de l'ACQ

- TINTIN (RAVENSBURGER)
- MAÎTRE (INSPIRO)
- DOCTE RAT (BOREAL)

Dès maintenant, réservez vos cadeaux de Noël pendant que le choix est de première classe!

PLAN MISE DE CÔTÉ

- Ravensburger
- Nathan
- Ambi
- Battat
- Caran Dache
- Veri Tech

et plusieurs autres marques connues



Place Labourneuf
5500, boul. des Gradins
Québec
627-3744



POISSONNERIE QUAI-BEC



ESCALOPES DE SAUMON

congelées

6⁴⁹\$
lb

QUICHE AUX FRUITS DE MER

produit maison

4⁶⁹\$
ch

Les huîtres fraîches sont arrivées.

HUÎTRES DE CHOIX MALPÉQUE

en écailles

1⁹⁹\$
lb

GOBERGE À SAVEUR DE PÉTONCLE

4²⁹\$
lb

160, L'ESPINAY QUÉBEC

529-2561

HALLS FLEUR DE LYS

245, SOUMANDE (7 jours/semaine)

527-3039

44, BOUL. KENNEDY

GALERIES ROND-POINT, LÉVIS

835-1581

574, BOUL. ROCHETTE

BEAUPORT

663-1733

FAUBOURG LAUDANCE

STE-FOY RUE DU CAMPANILLE (7 jours/semaine)

653-6097

POUR MIEUX CONSOMMER...

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

COURS DE SERVICE AU BAR

avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC

COURS de CONNAISSANCES des VINS

Permis culture personnelle 14851 min. Éducation du Québec: 692-0310

ACHETONS OR Landry-Jacot

MAIL CENTRE-VILLE
738, MAIL CENTRE-VILLE

SAINTE-FOY MAISON À LOUER

À compter du 1er novembre, pour 6 mois.
Meublée, équipée, chauffée, foyer, garage d'hiver.
651-5171

POUR NOS 2 ANS on fête en grand!

À l'occasion de notre deuxième anniversaire, nous vous invitons le jeudi 29 octobre, dès 20h, à notre

SUPER-BUFFET continental et oriental 13⁹⁵\$

À VOLONTÉ
Venez célébrer avec nous dans une ambiance de fête!

MINOCHA

Spectacle de danse baladi tous les vendredis et samedis, dès 19h30. Tous les jeudis, Québec Danse Orient

RESTAURANT SALAMBÔ

1800, 1re Avenue, Québec
Rés.: 525-6427

PROMOTION SPÉCIALE AUX PRÉRETRAITÉ(E)S ET RETRAITÉ(E)S AUTONOMES

Nous vous offrons: sécurité, propreté, confort, grandeur et qualité supérieures à la moyenne, immeuble en béton, ascenseurs. Site de choix et service d'autobus.

SOYEZ LES BIENVENU(E)S
INF.: 4155, 6e Avenue est, 623-4124
Angle 41e Rue est, près des Galeries Charlesbourg

MANNEQUIN
Place Québec

SPÉCIAL de la SEMAINE

Groupe de **MANTEAUX**
Courts. Valeur jusqu'à 199\$
99\$

Groupe de **JUPES**
Valeur jusqu'à 150\$
59\$

TOUTES VENTES FINALES

BRISSOT tu me fais plaisir!

RABAIS 20%

Blazers de laine Louben et Bianca
Vêtements signés:
Steilmann
Philippe Ronsard
Esprit
Sung Sport
Jones New York
Naf Naf
Jean Claude Poitras
Eric Alexandre

Du 28 au 31 octobre

BRISSOT

Galerias Chagnon | Galerias Charlesbourg | 1060 Rue St-Jean | Place Fleur de Lys | Place Ste-Foy



Me Michel Robert, président national du Parti libéral du Canada

Les libéraux fédéraux dans l'Est du Québec Le recrutement va rondement mais la campagne de financement piétine

♦ RIMOUSKI - Si la campagne de recrutement va rondement dans les sept circonscriptions électorales de l'Est du Québec, il n'en va pas de même pour la campagne de financement.

par Jean-Dickier FESSOU

C'est le constat reconnu par Me Michel Robert, président national du Parti libéral du Canada, de passage dans le Bas-Saint-Laurent, dans le cadre de la campagne de financement et de recrutement que mène actuellement sa formation

politique.

En effet, les libéraux fédéraux terminent une campagne de financement qui devrait leur rapporter quelque \$10 millions et une campagne de recrutement qui devrait leur amener quelque 299,000 membres (c'est-à-dire 1,000 membres par circonscription électorale).

« Nos activités bénéfiques accusent un certain retard. Elles devaient commencer début mai et s'achever fin juin ». Ces activités ont été reportées à l'automne et

devraient rencontrer les objectifs, assure-t-il.

Ainsi, à Rimouski, les deux tiers de l'objectif de \$15,000 ont déjà été atteints. Soit sensiblement la même chose que pour l'ensemble de la province de Québec où \$680,000 ont déjà été recueillis sur un objectif de \$1 million, a encore précisé Me Robert.

Préoccupant

Advenant une prochaine élection générale au pays, Me Robert s'est dit confiant que le Parti libéral du Canada remporte l'élection et

forme le prochain gouvernement. Un gouvernement peut-être minoritaire, a-t-il concédé.

Pourquoi une telle confiance alors que les néo-démocrates talonnent les libéraux dans les sondages? Parce que les néo-démocrates plafonnent et que les libéraux sont en train de remonter la pente lentement mais sûrement, soutient Me Robert.

Et il donne l'exemple du Québec: « La chicane est prise chez les néo-démocrates. On me dit que leur seul député du Québec vient

de démissionner. Ils ne comptent pas 5,000 membres dans la province et nous, nous sommes 51,000. Ils n'ont ni organisation, ni candidat, ni infrastructure ».

Toutefois, pressé de questions en conférence de presse, Me Michel Robert a admis que la force des néo-démocrates au Québec était une « situation préoccupante ».

Et, pour la contrer, il a dit qu'il fallait que les libéraux améliorent la clarté politique de leur message. ●

LES HALLES FLEUR DE LYS

BIÈRE - VIN SERVICE À L'AUTO

chez

Le marché

LES HALLES FLEUR DE LYS

OUVERT LE DIMANCHE 527-7885

 <p>FROMAGE CHEDDAR MEULDOR Très doux 425 g 2.49\$</p>	 <p>LAIT AU CHOCOLAT CHOKEO 3/200 ml .89</p>	 <p>CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE Rég., fin, extra fin 369 g 2.89\$</p>	 <p>GHERKINS OIGNONS Surs ou sucrés 375 ml 1.89\$</p>
 <p>BOUILLON BOEUF OU POULET pour fondue chinoise 400 ml CORDON BLEU 1.49\$</p>	 <p>CHOCOLAT ROWNTREE Assorti 2 pour Barres 43 à 47 g .79</p>	 <p>FARINE PURITY 2.5 kg + 40% boni 2.49\$</p>	 <p>SOUPE POULET ET NOUILLES LONEY'S Bte 4/60 g 1.19\$</p>
 <p>GÂTEAUX VACHON Boîte familiale. Jos Louis. Mille-feuille. Carré feuilleté 1.79\$</p>	 <p>EAU DE SOURCE Naturelle Cristalline Cont. 4 L .99</p>	 <p>PAPIER-MOUCHOIR ROYALE 3 épaisseurs Bte 100 .79</p>	 <p>PAPIER HYGIENIQUE BUDGET Blanc Pqt 4 roul. .79</p>

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Spéciaux valides du 28 octobre au 1er novembre.



La ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon

Doublage de films: Québec espère un règlement

♦ (PC) — Québec espère toujours un règlement d'ici janvier dans le dossier franco-québécois du doublage de films en langue française.

C'est ce qu'a affirmé la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, à son entrée en Chambre, hier.

La ministre a aussi déclaré devant l'Assemblée nationale que les pourparlers se poursuivent entre le Québec et la France pour permettre aux artistes québécois de s'accaparer entre 10 et 20 pour cent du marché du doublage des films en français.

Malgré la grève qu'on déclenche les artistes français pour protester contre l'intention du ministre Jacques Létard de conclure cette entente, et en dépit d'une dépêche de la Presse canadienne indiquant que les négociations étaient remises aux calendes grecques, Mme Bacon a soutenu hier que le dossier n'était pas fermé.

Mme Bacon a loué le courage politique du ministre français de procéder à une entente qui ne fait pas plaisir aux artistes français. Elle estime qu'il faut laisser le temps au ministre de régler ce problème avec ses artistes, avant de conclure l'entente avec la France.

En Chambre, Mme Bacon a dit déplorer « le ton que prennent certains artistes français par rapport aux artistes québécois ». En effet, lors d'une émission télévisée, certains représentants du monde artistique français ont mis en doute les capacités des Québécois de s'exprimer correctement dans la langue de Molière. Mme Bacon s'est dit heureuse que le président du syndicat des artistes français se soit dissocié de ces propos.

L'entente franco-québécoise, si elle était conclue, signifierait \$3 millions de retombées économiques pour les artistes québécois. ●

N.-B.: le PC perd tout espoir de siège

♦ CAMPBELLTON (PC) — Un recensement judiciaire a mis fin aux espoirs des conservateurs du Nouveau-Brunswick de détenir au moins un siège au parlement.

Le décompte, dont les résultats ont été dévoilés hier, indique que le conservateur Yvan Poitras a perdu le siège de Restigouche-Ouest par 17 voix.

Le soir des élections, on mentionnait que M. Poitras avait été défait par le libéral Jean-Paul Savoie avec une marge de 25 voix.

Un comptage officiel avait par la suite réduit la majorité à 20 voix. ●

NOUVEAU

LA BISCUITERIE

BISCUITS EN VRAC BISCUITS IMPORTÉS
CAFÉ EN VRAC PORTIONS ASSORTIES

NOUVEAU

Boucherie
La Bonne Coupe Inc.

● COUPE FRANÇAISE ● BROCHETTES ● PRÉPARATION DE BUFFETS FROIDS

<p>CUISSES DE POULETS 79¢ lb Frais avec dos 1.74\$ kg</p>	<p>POULET DE GRAIN 1.98\$ lb Frais Cat. A 4.37\$ kg</p>
<p>POITRINES DE POULETS 1.98\$ lb Frais avec dos 4.37\$ kg</p>	<p>ROSBIF FRANÇAIS 3.98\$ lb et TOURNEDOS FRAIS 8.77\$ kg Petit, intérieur de ronde</p>
<p>SAUCISSE FUMÉE 65¢ pqt Maple Lodge, paquet 450 g</p>	<p>BOEUF FUMÉ COORSH 3.98\$ lb Noix de ronde 8.77\$ kg</p>
<p>BOLOGNE LESTER 69¢ lb Morceau 1.52\$ kg</p>	<p>SOC DE PORC FUMÉ 2.98\$ lb Premier choix 6.57\$ kg</p>
<p>PORC HACHÉ FRAIS 1.78\$ lb Maigre 3.97\$ kg</p>	

PANIER DE FRUITS
Offrez donc un cadeau original et différent! Faites confiance à nos spécialistes et donnez un superbe panier de fruits. Commandez sur place ou par téléphone: 683-9509

<p>POMMES GRAMMY SMITH Produit des États-Unis 58¢/lb</p>	<p>BROCOLIS Produit des États-Unis 98¢/ch.</p>
<p>RAISINS ROUGES EMPEREUR Produit des États-Unis 88¢/lb</p>	<p>PIMENTS VERTS Produit des États-Unis 88¢/lb</p>
<p>KIWIS Produit Nouvelle-Zélande GR 42 5 pour 98¢</p>	

LARBOFRUIT
245, rue Soumande, Vanier 683-9509

Prix en vigueur du 28 au 31 octobre Inclusive.

ENVOÛTANTES

LES FOURRURES LALIBERTÉ



UN CHOIX INCOMPARABLE ET DES PRIX IRRÉSISTIBLES

Manteaux en castor long poil naturel 2499\$

Manteaux en chat sauvage naturel lustré 2799\$

Manteaux en renard norvégien naturel 2999\$

Manteaux en vison naturel allongé 3999\$

Manteaux en loup naturel du Montana 3499\$

Manteaux de vison femelle 5699\$

Assortiment de manteaux courts pour dames, fourrures variées de 399\$ à 3999\$

Choix de paletots pour hommes, fourrures variées de 499\$ à 4599\$

Corrections normales gratuites • Garantie d'un an avec police d'assurance • Entreposage gratuit la première année • Plan de mise de côté

laliberté *Fourrures*

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC, 525-4841

Coupons de courtoisie Valeur 100\$



Un cadeau de 100\$ à l'achat d'une fourrure. Ces coupons vous donnent droit à un rabais de 10% sur vos autres achats à prix régulier.

LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT 12 MOIS SANS INTÉRÊT



Pour l'achat de votre fourrure et même de votre chapeau de fourrure et de vos bottes d'hiver, Laliberté vous offre son plan 12 mois sans intérêt. Seule la taxe de vente est payable à l'achat. Financement sur place sans intermédiaire.



56 000\$

• 2 VOITURES CHRYSLER • 8 FOURRURES LALIBERTÉ
• 2 PELLISSES LALIBERTÉ • UN PRIX DE 1100\$ ET 17 PRIX DE 300\$ EN BONS D'ACHAT LALIBERTÉ

Coupons de participation avec achat chez Laliberté et les concessionnaires Chrysler de la région.

Le projet de papeterie à Matane plus près de la concrétisation...

♦ OTTAWA—Le projet de construction d'une papeterie à Matane va se concrétiser. C'est du moins ce qu'il faut conclure des commentaires obtenus hier à la sortie d'une réunion impliquant les ministres Robert de Cotret et Monique Vézina, et les représentants des compagnies Donohue et Rexfor.

par Pierre-Paul NOREAU

« Nous avons eu une rencontre assez encourageante et les doutes que nous avions encore à l'esprit semblent vouloir se dissiper. Je pense qu'on peut dire qu'on va aller de l'avant avec le projet, tout semble vouloir aller dans le bon sens en tout cas. »

Ce commentaire du président du conseil d'administration de Donohue, Charles Poissant, a été fait sur le pas de la porte du bureau du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, en compagnie d'ailleurs de M. de Cotret.

Ce dernier a renchéri en affirmant que le dossier de la papeterie était réglé à quelques petites discussions techniques près, discussions ne posant toutefois aucun problème véritable.

Le ministre a qualifié la rencontre de cordiale et positive. Elle a sur-

tout permis, explique-t-il, de discuter certains détails techniques et légaux qui devaient être approfondis. Le ministre de Cotret a tout particulièrement identifié par la suite la question des crédits d'impôt.

La balle est dans le camp gouvernemental, mais pas pour longtemps, a enchaîné Robert de Cotret. Les avocats du ministère et des intérêts privés se pencheront dès aujourd'hui sur les points techniques à revoir, les clarifications devant être obtenues dès ce soir ou au plus tard demain matin selon lui.

Même si le ton était plus prudent du côté des hommes d'affaires, le président-directeur-général de Donohue, Edward Walsh, préférant pour sa part s'en tenir au fait que la réunion constituait un bon pas en avant, l'optimisme semblait bel et bien de rigueur des deux côtés.

Selon M. Walsh, avant de parler de décision finale, il faut obtenir les dernières précisions, voir les engagements gouvernementaux sur papier et obtenir les autorisations nécessaires des conseils d'administration de Donohue et de Rexfor.

M. Robert Darveau de Rexfor et M. Walsh et Poissant ont par ailleurs clairement indiqué qu'ils ne s'étaient pas rendus à Ottawa pour demander davantage au gouvernement fédéral, s'assurant simplement

de pouvoir bénéficier de ce que la loi permet.

Contribution indéfinie

Personne n'avait par ailleurs vraiment le désir de fournir de chiffres précis hier.

Pour le ministre de l'Industrie, parler d'une contribution approximative de \$70 millions de la part du gouvernement fédéral, c'est le meilleur chiffre disponible pour l'instant.

Il estime que des variations sont cependant possibles tant à la

hausse qu'à la baisse. « Tout dépendra des coûts de construction et des coûts d'exploitation les premières années. »

Pour leur part, les hommes d'affaires n'ont pas voulu du tout évaluer l'aide fédérale, M. Poissant utilisant l'expression « montant indéfini ». Il a aussi esquivé la question sur les attentes précises de son groupe par rapport au fédéral, soutenant ne pas avoir les données avec lui.

Le ministre de Cotret a insisté sur le fait que les discussions d'hier n'avaient de toute manière pas changé les paramètres de l'offre gouvernementale qui s'inscrit à l'intérieur des programmes existants et à l'intérieur de l'offre déjà faite.

Tout sourire, le ministre responsable de l'Est du Québec, Monique Vézina, tenait quant à elle à préciser qu'il s'agissait d'une réunion de gens responsables, satisfaisante pour toutes les parties. ●



M. Charles Poissant de la Donohue s'est dit encouragé.

... mais le député libéral Jean Lapierre n'est pas de cet avis

♦ RIMOUSKI - M. Pierre Péladeau n'acceptera rien de moins que ce que le gouvernement fédéral était prêt à « offrir » au groupe norvégien Saugbrugs pour la papeterie de Matane. C'est-à-dire \$102 millions.

par Jean Didier FESSOU

C'est ce que soutient le député libéral de Shefford et critique de l'opposition en matière de develop-

pement régional, M. Jean Lapierre. Participant au colloque régional sur le financement, à Rimouski, il dit tenir ses informations de M. Péladeau lui-même, qu'il aurait rencontré vendredi dernier.

M. Péladeau se serait plaint au député Lapierre que le premier ministre Mulroney ne prend même plus la peine de lui retourner ses appels téléphoniques pour « discuter » du dossier de la papeterie de Matane.

Ayant déjà vécu le précédent

du dossier Domtar à Windsor, le député Lapierre n'a pas caché son pessimisme: « Je suis inquiet de voir que le dossier de Matane traîne encore. À l'évidence il n'y a rien de réglé contrairement à ce que disent les ministres Vézina et De Cotret. »

Accusant Mme Monique Vézina d'être « un amateur » et M. Robert René De Cotret de ne pas « connaître » le dossier de la papeterie de Matane, le député de Shefford a lancé: « Si nous étions au pouvoir, nous ne serions pas assez

imbéciles pour annoncer un projet qui n'est pas réglé ! »

Un élément

Pour sa part le ministre responsable du développement régional, M. Marc-Yvan Côté, a lui aussi admis que le dossier était loin d'être « réglé ».

Le problème serait le suivant, a-t-il expliqué: le promoteur, c'est-à-dire le tandem Rexfor-Donohue, ne sait toujours pas si l'offre de subvention de \$60 millions d'Ottawa est une offre « ferme » ou pas, notamment en ce qui concerne le dégrèvement fiscal.

Cette question de la garantie de la fermeté de l'engagement fédéral constitue tout le noeud du problème, a encore soutenu le ministre. C'est de cela, d'ailleurs, dont il devait être question entre le promoteur et le ministre De Cotret, hier à Ottawa.

D'autre part le ministre Côté a admis que Rexfor devrait se « référer » aux autorités politiques avant d'accepter ou de refuser tout offre de subvention du gouvernement fédéral pour le projet de l'implantation d'une papeterie à Matane.

Augmenter

Par ailleurs, de passage à Rimouski en début de semaine, le président national du Parti libéral du Canada, Me Michel Robert, a déclaré que « \$60 millions pour la papeterie de Matane, ce n'est pas assez ». Et il a ajouté: « Si le gouvernement fédéral est sérieux il doit augmenter sa mise de fonds ».

De plus il a dit « soupçonner le gouvernement Mulroney de ne pas vouloir trop attirer l'attention des Américains sur ce dossier à la suite de l'accord sur le libre-échange et de vouloir reporter ce projet à une date ultérieure ».

À la question de savoir s'il trouvait justifié que les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux s'approprient à s'engager pour plus de \$270 millions dans le projet de l'établissement d'une papeterie à Matane, le grand patron des libéraux fédéraux a répondu sans hésiter « oui » et a assuré qu'un gouvernement libéral « donnerait encore plus de subventions à un tel projet ».

Pourquoi ? Parce que, a-t-il rétorqué, c'est « un projet significatif pour le développement de la Gaspésie. Si le secteur privé n'est pas capable de s'engager, c'est au gouvernement de le faire à sa place ». ●

AUBAINES HALUCINANTES

COSTUMES POUR ADULTES

Parfaits pour faire fureur! Grand choix en magasin.

de **19⁹⁹\$** à **29⁹⁹\$** CH.

MASQUES DE MARDI GRAS À PLUMES
CHOIX DE MODELES.

NOTRE PRIX **4⁹⁹\$** CH.

SHOWTIME PERRUQUES
CHOIX DE MODELES.

NOTRE PRIX de **6⁹⁹\$** à **19⁹⁹\$** CH.

CHAPEAUX DE SORCIERE EN VINYLE.

NOTRE PRIX **2⁹⁹\$**

GARANTI LE PLUS BAS PRIX AU CANADA
S'APPLIQUE A TOUS NOS PRIX SPECIAUX ANNONCES
LIMITES A UN SEUL ET UN SEUL ARTICLE PAR CLIENT

Le solde prend fin le samedi 31 octobre 1987

Personnage Le Vrais casseurs de fantômes

Personnage de harem

Un grand choix pour la grande épouvante!

COSTUMES POUR ENFANTS

NOTRE PRIX de **7⁹⁹\$** à **17⁹⁹\$** CH.

IMAGINEERING^{MD} ENSEMBLE COMPLET POUR MAQUILLAGE

NOTRE PRIX **7⁹⁹\$**

FRIANDISES VARIÉES

NOTRE PRIX de **2³⁹\$** à **3⁴⁹\$** CH.

On connaît les enfants par coeur!

toyville MD

STE-FOY 2700, boul. Laurier, (Place Laurier), Lun - Merc - 9h30 - 17h30 Jeu - Vendr - 9h30 - 21h00 Samedi - 9h00 - 17h00 656-0234
LES GALERIES DE LA CAPITALE 5401, Boul de la Capitale, Lun - Merc - 9h30 - 17h30 Jeu - Vendr - 9h30 - 21h00 Sam - 9h00 - 17h00 626-1318

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASL70224F
pour 10 h 30 heures de Montréal le mardi 17 novembre 1987

LOCATION DE DIX (10) DÉROULEURS DE CARTOUCHES MAGNÉTIQUES ET LEUR QUATRE (4) CONTRÔLEURS

Admissibilité:
Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 150 000 \$

Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC FINANCES ET ADMINISTRATION
Direction Services administratifs
Service Approvisionnement et Services
75 boul. Dorchester ouest
18^e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Pour renseignements:
(514) 289-2525

Si le document n'est pas gratuit le montant de 25 \$ est NON REMBOUR-SABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service:
Approvisionnement et Services
Guy McSween

Congrès de la CSN à Québec

Charge de Larose contre le SCRS

« Le SCRS n'est que la fripouille de la GRC qui, elle-même, brûlait les granges en 1970. Il faut se protéger contre ces bandits habituellement cravatés, mandatés par le fédéral. »

par Guy DUBÉ

Le président de la CSN, Gérard Larose, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, hier soir, pour raffermir ses troupes et les inciter à ne pas lâcher prise dans le conflit au manoir Richelieu.

Comparant le gouvernement québécois à une rose qui fane et qui s'effrite, M. Larose a continué: « Si on avait eu à se casser la pipe et à

s'effriter, on l'aurait fait depuis longtemps. Je ne doute pas qu'un jour ou l'autre, celui qui a créé cette injustice — et qui s'appelle le gouvernement du Québec, — qui a coupé le pain et le beurre à plus de 300 travailleurs et travailleuses, qui a coûté la vie à Gaston Harvey, qui a déchiré des centaines et des centaines de familles, devra réparer cette injustice. Le plus rough de la route est passé et l'on va continuer à donner notre appui aux 300 ex-travailleurs du manoir. »

Le président de la CSN prenait la parole à l'ouverture du congrès du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CCSNRQ), qui se déroule jusqu'à samedi à Québec. Au-delà de 300 délégué(e)s s'étaient déjà inscrits, hier soir.

Le conflit qui perdure depuis 21 mois au manoir Richelieu de Pointe-au-Pic est le sujet qui retiendra le plus l'attention, pendant les quatre jours du congrès.

Une manifestation de solidarité est d'ailleurs prévue sur la colline parlementaire de Québec, vendredi midi.

La présidente du syndicat des 350 ex-travailleurs et travailleuses du manoir Richelieu, Mme Louiselle Pilotte, qui était accompagnée d'une soixantaine des victimes de l'hôtelier Raymond Malenfant, a elle aussi pris la parole.

Mme Pilotte a été longuement ovationnée par les délégués. « Les gars et les filles n'ont pas l'intention de lâcher. Tant qu'on va avoir de l'oxygène, on va continuer. S'il fallait que Malenfant gagne, je ne donnerais pas cher pour la peau des autres travailleurs du Québec. »

De son côté, la présidente du comité exécutif du Conseil central de la région de Québec, Mme Nicole Madore, dans un rapport de 65

pages qui a accaparé plus de deux heures de lecture, a demandé aux congressistes de renforcer le mandat du CCSNRQ pour « fermer la brèche que le gouvernement a ouverte aux patrons par l'exemple de Pointe-au-Pic ».

« Comprendre la nécessité d'élargir nos alliances et nos appuis pour trouver la force de gagner au

manoir Richelieu, c'est à notre avis mettre en lumière le chemin que nous devons suivre pour marquer des points sur les questions qui touchent tous les syndicats.

« Ce que nous apprend le conflit du manoir Richelieu, c'est jusqu'où les patrons et les gouvernements sont prêts à aller pour garantir leurs intérêts. On le voit, ils

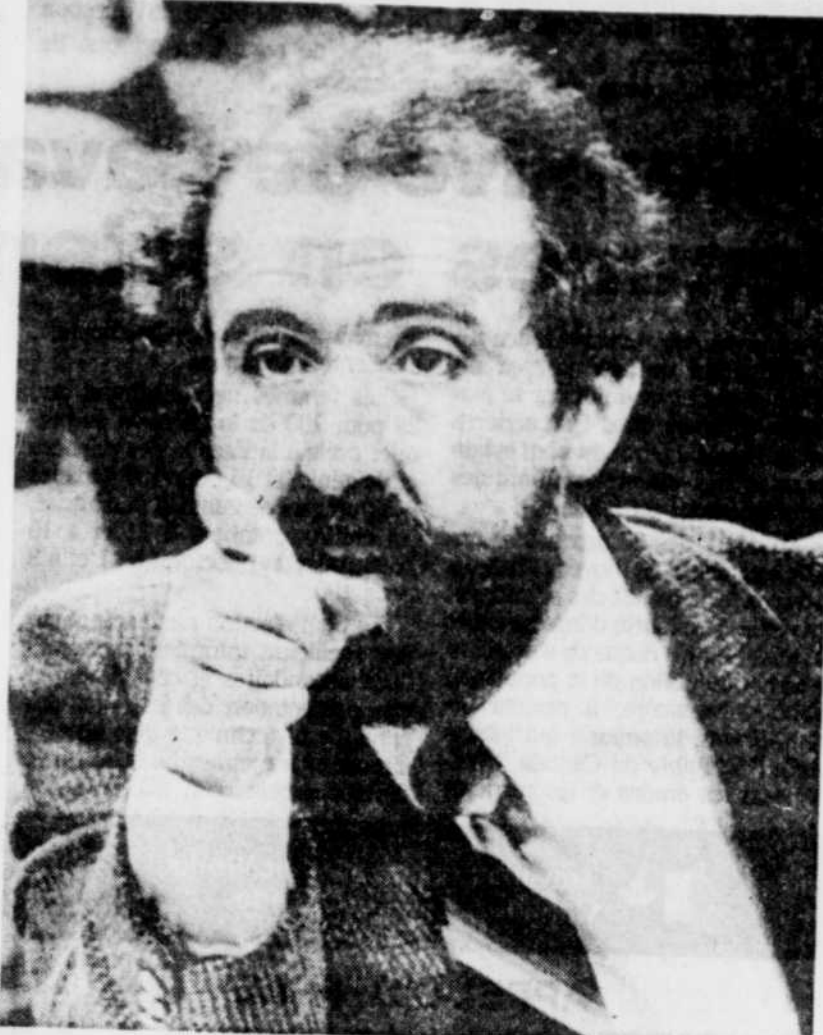
n'hésitent pas à piller nos droits et, si nécessaire, leur propre légalité. » a mentionné Mme Madore.

Parmi les recommandations que le CCSNRQ doit entériner au

jour d'hui, on retrouve un appui et un soutien inconditionnels au syndicat des employé(e)s du manoir Richelieu; et l'exigence que le premier ministre Robert Bourassa trouve un règlement acceptable à ce conflit. ●



Louiselle Pilotte a reçu une longue ovation de la part des délégués de la CSN.



Gérard Larose a chargé durement le SCRS lors de l'ouverture du congrès de la CSN à Québec.

LE BRUNCH
Ambiance

Le Quality Inn vous propose son
BRUNCH DU DIMANCHE
de 11h00 à 14h30
ambiance musicale avec pianiste
13⁵⁰\$ adulte
(demi-prix pour les enfants de moins de 10 ans)

■ Pour vos réunions de Noël, réservez tôt: 658-5120

Activités pour les enfants

Quality Inn
L'AUBERGE DE QUALITÉ

3115, boul. Wilfrid-Laurier, Ste-Foy, Québec

THE GREATER QUEBEC SCHOOL BOARD
LA COMMISSION SCOLAIRE GREATER QUEBEC
(Articles 357, 358, 362)
Avis aux contribuables pour examen du rôle de perception

Province de Québec
Municipalités scolaires de Greater Québec et de Eastern Québec.

Avis public est, par le présent, donné à tous les propriétaires de biens-fonds de ces municipalités, que le rôle de perception des taxes scolaires pour l'année 1987-88 fixées par les commissaires d'écoles de ces municipalités est déposé à mon bureau ou il peut être examiné par les intéressés, pendant quinze jours à compter de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 18^e jour de novembre 1987 au lieu ordinaire des séances, à 19:30 heures. À compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au sousigné, à son bureau, sans avis ultérieur, dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation du rôle de perception.

Doné à Sillery, le 26^e jour d'octobre 1987.
W. Pennefather
Directeur général

LA STATION
FM 93
93.1
À QUÉBEC
CJMF QUÉBEC

Affichez fièrement
l'auto-collant FM 93 sur
votre voiture, car
ça pourrait vous rapporter:
93\$, 193\$ ou 393\$

Pour en savoir plus,
restez à l'écoute du **93**

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

seulement

Pour publications composez
1-800-387-0660*
Télécommunications pour
les sourds 1-800-387-0617*



**Le commerce:
la clé de l'avenir**

Pour renseignements composez
1-800-267-4635* (en français)
1-800-267-2006* (en anglais)

*08h-20h (heure de l'est), lundi au vendredi, sauf les jours fériés.

Logement pour les familles à faible revenu

Les propriétaires veulent des assouplissements

♦ D'accord avec le principe du programme de supplément de loyer, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (COPIQ) exprime cependant de fortes réserves en regard de certaines modalités.

par Roger BELLEFEUILLE

Ainsi, le conseil d'administration de l'organisme a décidé, hier, d'entreprendre des démarches auprès de la Société d'habitation du

Québec (OHQ) pour faire valoir ses vues.

Selon son directeur général, M. Michel Rivérin, le programme comporte deux irritants en particulier pour ses membres: l'absence de droit de regard sur les locataires choisis et la possibilité pour les offices municipaux d'habitation (OMH) de mettre fin unilatéralement à un contrat.

Ce programme, première incursion québécoise du logement subventionné dans le parc locatif privé,

se veut une formule substitut au HLM pour les familles à faible revenu.

Or, il appartient aux OMH de s'assurer de la qualité des logements offerts et de choisir les ménages qui peuvent s'en prévaloir.

La COPIQ, selon M. Rivérin, aimerait bien aussi avoir son mot à dire dans cette sélection qui, en vertu de la loi 107 sur la Régie du logement, est du ressort exclusif des offices municipaux.

La COPIQ, par la voix de son

directeur général, se défend bien de vouloir se livrer à une élimination systématique de ménages ou de familles dont les noms apparaissent sur sa « liste noire » corporative. Cette liste, déjà dénoncée comme une atteinte aux droits de la personne, démontre au contraire, selon M. Rivérin, que 99 pour 100 des locataires sont en fait des citoyens responsables. Pour la corporation, cependant, ajoute-t-il, cette question de droit de regard en est une de principe.

Par ailleurs, les propriétaires d'immeubles à logement trouvent trop longue l'échéance de six mois exigée pour aviser la régie de toute modification à un bail.

Enfin, l'Ontario ayant déjà quelques longueurs d'avance avec ce programme, la COPIQ vérifiera les modalités d'application dans cette province.

L'Ontario compte quelque 15,000 ménages qui bénéficient de ce programme. Ceux-ci ne déboursent que 25 pour 100 de leur revenu

pour ces loyers, le reste étant absorbé, selon le prix du marché, par les deniers publics.

À Québec, une première sollicitation de l'Office auprès des locataires immobiliers, par voie d'appels d'offres publics, est restée sans lendemain.

Un porte-parole de l'Office d'habitation du Québec a reconnu au SOLEIL que la stratégie de marketing a sans aucun doute été déficiente. Une nouvelle approche sera envisagée. ♦

Offensive de Laval pour attirer des femmes en sciences et en génie

♦ L'université Laval a lancé un plan d'action qui débute par un colloque et avant-midi sur la place des femmes dans les carrières scientifiques. Le but du plan est de recruter des clientèles féminines en sciences et en génie.

Au cours des 25 prochaines années, explique le doyen François Tavenas de la faculté des sciences et de génie, la pénurie d'ingénieurs et de scientifiques risque de s'accroître avec la diminution de la population d'âge universitaire. Il devient urgent, devant la pénurie qui touche aussi l'ensemble du Canada, d'attirer vers les études et les carrières

scientifiques une nouvelle clientèle, la clientèle féminine.

Les femmes ne constituent que 29 pour 100 de la clientèle de premier cycle à la Faculté des sciences et de génie, et 15 pour 100 dans les programmes de génie. À la maîtrise, les chiffres tombent à 21 et à 15 pour 100, et au doctorat à 11 et à 8 pour 100.

Le plan d'action met l'accent sur une meilleure information des milieux secondaires et collégiaux par une présentation des carrières scientifique et technique plus aptes à intéresser les jeunes filles, et sur le développement d'un milieu de vie

plus attentif aux préoccupations des femmes inscrites dans les programmes de la faculté.

À l'occasion des deux journées de portes ouvertes au public de la faculté des sciences les 31 octobre et 1er novembre, on fera tirer un prix d'une valeur de \$1 200 qui représente les frais d'inscription d'une étudiante au baccalauréat. Le prix est ouvert à tous et transférable à une personne éligible.

Outre la publication d'une nouvelle brochure, la faculté des sciences met sur pied un réseau de personnes-ressources (ingénieurs et scientifiques) qui iront parler de

leur carrière dans les collèges et cégeps.

Un travail d'animation sera fait au sein de la faculté pour créer un milieu de travail plus attentif aux préoccupations des étudiantes. ♦

CENTRE HOSPITALIER JEFFERY HALE

APPEL D'OFFRES

ACQUISITION D'UN SYSTÈME INFORMATIQUE

Le Centre hospitalier Jeffery Hale désire faire l'acquisition d'équipements, logiciels et progiciels dans le but de procéder à l'informatisation de certaines activités dans ses services financiers, médicaux-administratifs, des ressources humaines et matérielles.

Vous pouvez vous procurer le document pertinent avant le 4 novembre 1987, en vous adressant, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, au Service des achats du Centre hospitalier Jeffery Hale, 1250, chemin Sainte-Foy, Québec, téléphone (418) 683-4471.

Un montant de 25 \$ sera exigé pour l'obtention du document.

Le Centre hospitalier Jeffery Hale ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 28 octobre 1987

La Direction des finances et du personnel

Commission canadienne des transports / **Canadian Transport Commission**

Dossiers nos: 2-A1006-1A(282/87) / 2-A1006-1A(279/87)

Rôles nos: 10604 et 10606

DATE: 28 octobre 1987

AIR NOVA INC.

REQUÊTES EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS NO A.T.C. 3985/85(NS)

Le permis no A.T.C. 3985/85(NS) autorise Air Nova Inc. à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilure fixe, afin de desservir les points St. John's, Gander, Deer Lake, Stephenville, Goose Bay et St. Anthony (Terre-Neuve), Blanc-Sablon (Québec), Sydney, Halifax et Yarmouth (Nouvelle-Écosse), Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), Moncton, Saint-John et Fredericton (Nouveau-Brunswick).

La titulaire demande maintenant l'autorisation d'ajouter le point Québec (Québec) (no au rôle 10604) et d'ajouter les points Bathurst (Nouveau-Brunswick) et Montserrat (Québec) (no au rôle 10606), sous le couvert du permis susmentionné.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des Transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 27 novembre 1987, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées. Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa (Ontario) K1A 0N9.

Canada

APPEL D'OFFRES No 87-512

Service de cueillette et livraison de billets de loterie pour les régions de Québec, Saguenay-Lac-St-Jean, Gaspésie et Côte-Nord

Pour le 11 novembre 1987, avant 11h00, heure locale

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi, entre 9h00 et 16h00 à:

Loto-Québec
Service de l'approvisionnement, 19e étage
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H3A 3G6

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission au montant de 2000\$, le tout payable à Loto-Québec et remboursable sous condition.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant un bureau d'affaires au Québec et possédant leur permis de transport valide sont admises à soumissionner.

Loto-Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès de M. Daniel Richard au numéro (514) 282-8000, poste 2407.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

Émis le 28 octobre 1987.

APPEL D'OFFRES

En sa capacité d'administrateur pour la Société Canadienne des Postes, Travaux publics Canada recevra des SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics Canada, 901, Cap-Diamant, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, QUÉBEC (Qué.) G1K 4K1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus (Téléphone 648-3142).

SERVICES

Appel d'offres 87Q-561-0022-1- POUR SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES - Nettoyage intérieur et extérieur, incluant neige - bureau poste - NOTRE-DAME-DU-LAC, Comté Rimouski, Qué.

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste de Notre-Dame-du-Lac, Qué.

Date limite: le mercredi 25 NOVEMBRE 1987

Dépôt: AUCUN

Informations générales: Tél.: (418) 648-3142

Informations techniques: Tél.: (418) 648-5962

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Travaux publics Canada / **Public Works Canada**

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux publics-Canada, Chambre 204, 180, Cathédrale, Rimouski (Qué.) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15.00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée. (Téléphone 722-3000)

ENTREPRISE

Appel d'offres 87R-211-0044-1 - POUR PÊCHES & Océans - CANADA - Services à quai, L'ANSE-A-BEAUFILS, Comté de Gaspé (Québec).

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association de la Construction du Québec à Rimouski et Québec; à notre bureau du Ministère à Québec et également au bureau de poste de L'ANSE-A-BEAUFILS.

Date limite: le jeudi 12 novembre 1987.

Dépôt: aucun

Renseignements techniques: (418) 722-3011

Demande de documents: (418) 722-3001

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

avis public

Gouvernement du Québec

Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2)

Confection pour dames - Modifications

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1) que le "Décret modifiant le Décret sur l'industrie de la confection pour dames", dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, au ministre du Travail, 425, Saint-Amable, 4e étage, Québec (Québec) G1R 4Z1.

Le sous-ministre, Yvan Blain

Décret modifiant le Décret sur l'industrie de la confection pour dames

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2, a. 8)

- Le Décret sur l'industrie de la confection pour dames (R.R.Q. 1981, c. D-2, r. 26), modifié par les décrets 2881-82 du 8 décembre 1982, 1097-84 du 9 mai 1984 et 1590-86 du 22 octobre 1986, est de nouveau modifié par le remplacement des noms des parties contractantes patronales par le suivant:
 - La Guilde des manufacturiers de vêtements de mode du Québec; -
- La version anglaise de l'article 1.01 de ce décret est modifiée par le remplacement, au paragraphe j, des mots « who spreads and lays the material » par les suivants:
 - who spreads the material; -
- La version anglaise de l'article 2.04 de ce décret est modifiée:
 - 1° par le remplacement, au paragraphe d, des mots « that are not destined for resale by intermediaries in the open market » par les suivants:
 - that are not destined for sale to stores of for sale by intermediaries in the open market; -
 - 2° par le remplacement du paragraphe g, par le suivant:
 - the employee who is engaged in the production of entirely knitted full-fashioned and figure-hugging garments, which require no other cutting than that of the slits for assembling; -
- La version anglaise de l'article 5.01 de ce décret est modifiée par le remplacement, au premier alinéa, des mots « a slack period of layoff » par les suivants:
 - a slack period or layoff; -
- L'article B.02 de ce décret est remplacé par le suivant:
 - 0.02 A la fin de chaque semaine, l'employeur doit créditer à chacun de ses salariés, à titre d'indemnité de congés annuels obligatoires, une somme égale à 7,75% des gains bruts gagnés durant cette semaine; -
- Une fois adopté par le gouvernement, le présent décret entrera en vigueur le quinzième jour suivant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Projet de règlement

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2)

Bois ouvré - Modifications

Avis est donné par les présentes, conformément aux articles 10 et 11 de la Loi sur les règlements (L.R.Q., c. R-18.1), que le "Décret modifiant le Décret sur l'industrie du bois ouvré", dont le texte apparaît en annexe, pourra être édicté à l'expiration d'un délai de 45 jours à compter de la présente publication.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit, avant l'expiration de ce délai, au ministre du Travail, 425, Saint-Amable, 4e étage, Québec, (Québec) G1R 4Z1.

Le sous-ministre, Yvan Blain

Décret modifiant le Décret sur l'industrie du bois ouvré

Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q., c. D-2, a. 8)

- Le Décret sur l'industrie du bois ouvré (R.R.Q. 1981, c. D-2, r. 3), modifié par le décret 1103-83 du 25 mai 1983, est de nouveau modifié par le remplacement des articles 9.01 et 9.02 par les suivants:
 - 9.01 L'employeur verse au régime de sécurité sociale administré par le Comité paritaire du bois ouvré du Québec, pour chaque heure effectuée par un salarié assujéti au décret:
 - 1° à compter du (insérer ici la date d'entrée en vigueur du décret): 0,13\$;
 - 2° à compter du 1er janvier 1988: 0,14\$;
 - 9.02 L'employeur déduit de la paie du salarié assujéti au décret, pour chaque heure effectuée:
 - 1° à compter du (insérer ici la date d'entrée en vigueur du décret): 0,11\$;
 - 2° à compter du 1er janvier 1988: 0,12\$; -
- Une fois adopté par le gouvernement, le présent décret entrera en vigueur le quinzième jour suivant la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Québec

VILLE DE SAINT-ROMUALD

ACHAT D'UN CHARGEUR DIESEL ARTICULE SUR ROUES APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Romuald demande des soumissions pour l'achat d'un chargeur diesel articulé sur roues ("loader") de capacité minimale de trois (3) verges cubes.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles à partir du mardi 27 octobre 1987 au Service des Travaux publics de la Ville, 1184, rue Commerciale à Saint-Romuald.

Les formulaires de soumission, complétés en trois (3) copies signées, seront transmis dans une enveloppe cachetée. Elles seront valides trente (30) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier, 1245, rue Commerciale, à Saint-Romuald, Province de Québec, avant quinze (15:00) heures, heure locale, le 12 novembre 1987 et ouvertes immédiatement après l'heure limite en présence des intéressés.

La Ville de Saint-Romuald se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et n'encourra aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

SAINT-ROMUALD, LE 23 OCTOBRE 1987.

L'Assistante-greffière de la Ville Marthe St-Laurent

VILLE DE CHARLESBOURG

Service Technique

SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE DE CINQ (5) AUTOMOBILES 1988 POUR LE SERVICE DE LA PROTECTION PUBLIQUE APPEL D'OFFRES

La Ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture de cinq (5) automobiles pour l'utilisation du Service de la Protection publique de la Ville de Charlesbourg.

Pour être conforme, toute soumission devra: a- Être en tout point conforme au devis préparé par le Directeur du Service technique de la Ville; b- Déposer au bureau du soumissionnaire avant 16 heures, le mardi 10 novembre 1987.

Les formulaires de soumission ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur du Service technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Les soumissions seront ouvertes le mardi 10 novembre 1987, à 16h05, à la Salle civique de l'hôtel de ville.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Charlesbourg, le 28 octobre 1987.

VILLE DE CHARLESBOURG

Service Technique

SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ARTICULÉ 1988, QUATRE (4) ROUES MOTRICES, MUNI D'UN MOTEUR TURBO DIESEL 64 HP, AVEC BOITE ARRIÈRE ET GRATTE REVERSIBLE AVEC AJUSTEMENT HORIZONTAL À L'AVANT. APPEL D'OFFRES

La ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un tracteur articulé 1988, quatre (4) roues motrices muni d'un moteur turbo diesel 64 HP, avec boîte arrière et grappe réversible avec ajustement horizontal à l'avant pour le service des Travaux publics.

Ces soumissions devront être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission pour la fourniture d'un tracteur articulé quatre (4) roues motrices avec moteur turbo diesel 64 HP" ainsi que le nom du soumissionnaire.

Ces soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la ville, 7375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, jusqu'au mardi 10 novembre 1987 avant 16 heures.

Pour être conforme, toute soumission devra: a) être conforme au devis technique b) présenter sur les formulaires de soumission, les données à cette fin c) être accompagnée des documents requis à l'article 2 du présent devis d) être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de cinq mille dollars (5 000,00\$) e) être déposée au bureau du Greffier de la ville avant 16 heures le mardi 10 novembre 1987.

Les formulaires de soumission ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Les soumissions seront ouvertes le 10 novembre 1987 à 16 h 05 à la Salle Civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le mercredi 28 octobre 1987.

VILLE DE CHARLESBOURG

Service Technique

SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ARTICULÉ 1988, QUATRE (4) ROUES MOTRICES, MUNI D'UN MOTEUR TURBO DIESEL 64 HP, AVEC BOITE ARRIÈRE ET GRATTE REVERSIBLE AVEC AJUSTEMENT HORIZONTAL À L'AVANT. APPEL D'OFFRES

La ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un tracteur articulé 1988, quatre (4) roues motrices muni d'un moteur turbo diesel 64 HP, avec boîte arrière et grappe réversible avec ajustement horizontal à l'avant pour le service des Travaux publics.

Ces soumissions devront être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission pour la fourniture d'un tracteur articulé quatre (4) roues motrices avec moteur turbo diesel 64 HP" ainsi que le nom du soumissionnaire.

Ces soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la ville, 7375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, jusqu'au mardi 10 novembre 1987 avant 16 heures.

Pour être conforme, toute soumission devra: a) être conforme au devis technique b) présenter sur les formulaires de soumission, les données à cette fin c) être accompagnée des documents requis à l'article 2 du présent devis d) être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de cinq mille dollars (5 000,00\$) e) être déposée au bureau du Greffier de la ville avant 16 heures le mardi 10 novembre 1987.

Les formulaires de soumission ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Les soumissions seront ouvertes le 10 novembre 1987 à 16 h 05 à la Salle Civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le mercredi 28 octobre 1987.

VILLE DE CHARLESBOURG

Service Technique

SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ARTICULÉ 1988, QUATRE (4) ROUES MOTRICES, MUNI D'UN MOTEUR TURBO DIESEL 64 HP, AVEC BOITE ARRIÈRE ET GRATTE REVERSIBLE AVEC AJUSTEMENT HORIZONTAL À L'AVANT. APPEL D'OFFRES

La ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un tracteur articulé 1988, quatre (4) roues motrices muni d'un moteur turbo diesel 64 HP, avec boîte arrière et grappe réversible avec ajustement horizontal à l'avant pour le service des Travaux publics.

Ces soumissions devront être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission pour la fourniture d'un tracteur articulé quatre (4) roues motrices avec moteur turbo diesel 64 HP" ainsi que le nom du soumissionnaire.

Ces soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la ville, 7375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, jusqu'au mardi 10 novembre 1987 avant 16 heures.

Pour être conforme, toute soumission devra: a) être conforme au devis technique b) présenter sur les formulaires de soumission, les données à cette fin c) être accompagnée des documents requis à l'article 2 du présent devis d) être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de cinq mille dollars (5 000,00\$) e) être déposée au bureau du Greffier de la ville avant 16 heures le mardi 10 novembre 1987.

Les formulaires de soumission ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Les soumissions seront ouvertes le 10 novembre 1987 à 16 h 05 à la Salle Civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le mercredi 28 octobre 1987.

VILLE DE CHARLESBOURG

Service Technique

SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ARTICULÉ 1988, QUATRE (4) ROUES MOTRICES, MUNI D'UN MOTEUR TURBO DIESEL 64 HP, AVEC BOITE ARRIÈRE ET GRATTE REVERSIBLE AVEC AJUSTEMENT HORIZONTAL À L'AVANT. APPEL D'OFFRES

La ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un tracteur articulé 1988, quatre (4) roues motrices muni d'un moteur turbo diesel 64 HP, avec boîte arrière et grappe réversible avec ajustement horizontal à l'avant pour le service des Travaux publics.

Ces soumissions devront être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission pour la fourniture d'un tracteur articulé quatre (4) roues motrices avec moteur turbo diesel 64 HP" ainsi que le nom du soumissionnaire.

Ces soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la ville, 7375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, jusqu'au mardi 10 novembre 1987 avant 16 heures.

Pour être conforme, toute soumission devra: a) être conforme au devis technique b) présenter sur les formulaires de soumission, les données à cette fin c) être accompagnée des documents requis à l'article 2 du présent devis d) être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de cinq mille dollars (5 000,00\$) e) être déposée au bureau du Greffier de la ville avant 16 heures le mardi 10 novembre 1987.

Les formulaires de soumission ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Les soumissions seront ouvertes le 10 novembre 1987 à 16 h 05 à la Salle Civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le mercredi 28 octobre 1987.

VILLE DE CHARLESBOURG

Service Technique

SOUSSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ARTICULÉ 1988, QUATRE (4) ROUES MOTRICES, MUNI D'UN MOTEUR TURBO DIESEL 64 HP, AVEC BOITE ARRIÈRE ET GRATTE REVERSIBLE AVEC AJUSTEMENT HORIZONTAL À L'AVANT. APPEL D'OFFRES

La ville de Charlesbourg demande des soumissions pour la fourniture d'un tracteur articulé 1988, quatre (4) roues motrices muni d'un moteur turbo diesel 64 HP, avec boîte arrière et grappe réversible avec ajustement horizontal à l'avant pour le service des Travaux publics.

Ces soumissions devront être cachetées et porter sur l'enveloppe la mention "Soumission pour la fourniture d'un tracteur articulé quatre (4) roues motrices avec moteur turbo diesel 64 HP" ainsi que le nom du soumissionnaire.

Ces soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la ville, 7375, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, jusqu'au mardi 10 novembre 1987 avant 16 heures.

Pour être conforme, toute soumission devra: a) être conforme au devis technique b) présenter sur les formulaires de soumission, les données à cette fin c) être accompagnée des documents requis à l'article 2 du présent devis d) être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'ordre de la ville de Charlesbourg pour un montant de cinq mille dollars (5 000,00\$) e) être déposée au bureau du Greffier de la ville avant 16 heures le mardi 10 novembre 1987.

Les formulaires de soumission ainsi que les devis sont présentement disponibles au bureau du Directeur du Service Technique, 167, 76e Rue est, Charlesbourg.

Les soumissions seront ouvertes le 10 novembre 1987 à 16 h 05 à la Salle Civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE ROSAIRE GODBOUT, o.m.a.

Le mercredi 28 octobre 1987.

Les gens Sympathiques de Place LAURIER

Créativité Québécoise

● POTERIE ● PORCELAINE ● FIGURINES
Le cadeau original se trouve à notre boutique.

20% DE RABAIS
SUR FLEURS EN
ACRYLIQUE,
JUSQU'AU 31 OCTOBRE

MAIL SUD-EST, 2e ÉTAGE, 658-1969.

Une offre à faire rêver!

Achetez un duvet et nous vous
donnerons une chemise.

		Rég.	Maintenant à
JUMEAU	153 cm x 225 cm (60 po x 88 po)	219\$	175\$
DOUBLE	200 cm x 225 cm (78 po x 88 po)	277\$	222\$
GRAND	225 cm x 225 cm (88 po x 88 po)	322\$	258\$
TRÈS GRAND	270 cm x 225 cm (106 po x 88 po)	389\$	311\$

Offre valable jusqu'au 31 octobre 1987.

C'est vrai! À l'achat d'un de nos duvets légers et douilletts, vous recevrez en prime l'une de nos chemises de nuit exclusives. Voyez notre superbe modèle à canaux tubulaires avec housse en pur coton. Il est rempli de duvet blanc, idéal pour sa douceur et sa chaleur. Nos duvets Norbed sont actuellement en vente à prix spécial. Venez les découvrir... vous dormirez mieux!



Marie Coton

MAIL NORD ● 2e ÉTAGE ● 658-6559

AU VRAI SMOKED MEAT



VILLAGE NORMAND

L'INCOMPARABLE
DE MARQUE

Bens

BURGER "O" BECK

Burger au smoked meat
servi avec frites maison,
cornichon, salade de
chou et sauce.

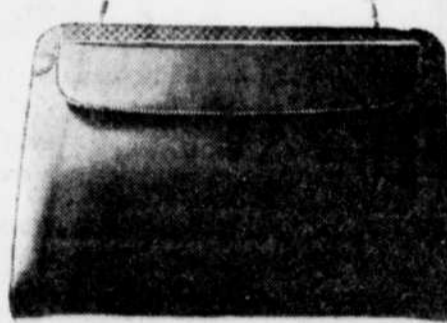
Rég. 4,40\$

Spécial

3 75\$

jusqu'au 31
octobre

la boutique féminine... enc.



FOULARDS
SACS À MAIN
GANTS...
POUR UN HIVER
BIEN À VOUS!

PLACE LAURIER
Mail est, 2e étage
651-0833

SÉLECTION DE BOTTES D'HIVER "SIOUX"



Doublées de mouton
véritable. Bon choix de
couleurs et peintures.

Prix rég.: 175\$ à 195\$

PROMOTION

124⁹⁸\$

et

149⁹⁸\$



RESTAURANT LA FOLIE BERGÈRE

METS: CANADIENS
QUÉBÉCOIS
À L'AGNEAU

VILLAGE NORMAND



La Chapellerie

COIFFURES ET ACCESSOIRES
POUR TOUS

TÉL.: 653-1082



25%

de rabais sur tous
les sacs à main
pour dames, col-
lection automne
87, à prix régulier.

Du 28 au 30 octobre



Cet automne, les cuirs tex-
turés sont à l'honneur chez
Jean-Paul Fortin. Le crocodile
et le reptile se marient au
chevreau pour donner le ton à
une mode qui se veut nouvelle
et différente. Les bottes,
chaussures et sacs à main
prennent fière allure.

JEAN-PAUL
FORTIN

Pier Gé

MODE MASCULINE

28 OCTOBRE 1987

VALIDE JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1987

Payez à l'ordre de **NOTRE CLIENT(E) PRIVILÉGIÉ(E) 25\$**

— VINGT-CINQ DOLLARS — DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 200\$ ET PLUS

Chèque-prime non encaissable
contre espèces

Ce chèque doit être présenté à la
boutique au moment de l'achat. A
Place Laurier seulement.

PIER GÉ

Pier Gé

LE MONDE

Chevardnadze attendu demain à Washington

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Edouard Chevardnadze, effectuera une visite à Washington à la fin de cette semaine pour discuter des perspectives d'une rencontre au sommet et de la signature d'un traité sur l'interdiction des missiles nucléaires de portée intermédiaire, a annoncé hier un haut fonctionnaire américain qui a tenu à garder l'anonymat. Des sources proches du Congrès ont indiqué hier soir que le ministre soviétique arriverait dès demain.

L'arrivée imprévue du chef de la diplomatie soviétique, alors que la perspective d'un sommet cette année entre le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, semblait s'éloigner, n'a pas été confirmée immédiatement par la Maison-Blanche ou le département d'Etat. Un porte-parole de la présidence a précisé qu'il ne fallait pas s'attendre à une confirmation officielle avant aujourd'hui.

Demande soviétique

Selon le haut fonctionnaire américain, ce sont les Soviétiques qui ont demandé ces nouveaux entretiens entre les chefs de la diplomatie des deux pays. Il s'est refusé à préciser si la date d'un sommet pourrait être décidée au cours de ces conversations mais a convenu que « le scénario d'un sommet se mettait en place ».

Washington et Moscou étaient tombés d'accord en septembre dernier pour annoncer qu'un sommet Reagan-Gorbatchev se tiendrait aux Etats-Unis avant la fin de l'année afin de signer un accord sur l'élimination des missiles intermédiaires (INF) des deux pays.

La date du sommet devait être fixée lors d'entretiens à Moscou, fin octobre, entre M. Chevardnadze et le secrétaire d'Etat américain George Shultz.

Ce dernier avait toutefois annoncé vendredi à l'issue de sa visite dans la capitale soviétique que M. Gorbatchev hésitait à se rendre aux Etats-Unis dans l'immédiat, trouvant trop faibles les progrès réalisés dans le domaine des armes balistiques et trop rigide le refus américain de négocier le programme d'initiative de défense stratégique (la « guerre des étoiles » chère au président Reagan).

M. Shultz avait pourtant souligné que l'accord était pratiquement acquis sur les INF, point de vue confirmé par M. Chevardnadze qui avait estimé qu'il pourrait être prêt en deux ou trois semaines.

Washington avait de toute évidence été surpris par les réticences du numéro un soviétique. Le prési-

dent Reagan avait réaffirmé avec force qu'il n'était pas question pour les Etats-Unis de « marchander » la « guerre des étoiles ».

Déblocage

La situation avait paru commencer à se débloquer hier. Un porte-parole soviétique avait affirmé que l'accord INF serait signé lors d'un sommet alors que des deux côtés on avait indiqué lundi qu'il pourrait l'être en dehors d'une rencontre Reagan-Gorbatchev.

On avait appris au département d'Etat que l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, M. Jack Matlock, avait été convoqué deux fois au ministère soviétique des Affaires étrangères et avait rencontré M. Chevardnadze. L'ambassadeur d'URSS auprès des Nations unies, M. Alexandre Belonogov, avait déclaré qu'un sommet restait possible cette année.

Il est vraisemblable, estiment les observateurs, que M. Chevardnadze apportera lors de sa visite imprévue la lettre que M. Gorbatchev doit adresser au président américain pour faire le point sur le désarmement. Selon la chaîne de télévision CNN, le ministre soviétique, dont la date d'arrivée à Washington n'a pas été précisée, doit être reçu vendredi par M. Reagan. ●



Des étudiants radicaux armés de bombes incendiaires ont affronté la police hier près de la cathédrale de Séoul. Ils invitaient les gens à boycotter le référendum sur la nouvelle constitution démocratique.

Corée du Sud: approbation massive de la constitution

♦ SÉOUL (AFP, AP, NYTNS) - Les électeurs sud-coréens ont approuvé massivement lors du référendum d'hier la nouvelle constitution destinée à permettre, pour

la première fois depuis 16 ans en Corée du Sud, une élection présidentielle au suffrage universel direct, a-t-on annoncé de source officielle.

Le scrutin d'hier a été marqué par de violents affrontements dans la capitale, Séoul, entre des manifestants opposés au référendum et la police, qui a précisé qu'une quarantaine de manifestants avaient été arrêtés.

Les responsables de l'élection ont déclaré tôt ce matin que la nouvelle constitution était approuvée.

Pendant que le dépouillement se poursuivait, la Commission électorale centrale annonçait tôt aujourd'hui que sur 94 pour 100 des électeurs qui ont voté, 93,1 pour 100 approuvaient la nouvelle constitution.

Selon des projections, le pourcentage final de « oui » pourrait être voisin de 94 pour 100.

La participation a atteint 79 pour 100. Vingt des quelque 25 millions d'électeurs se sont rendus aux

urnes, ignorant les appels au boycott lancés par des groupes d'étudiants extrémistes. Il suffit d'une majorité simple pour approuver la nouvelle constitution. Le gouvernement devrait annoncer vendredi l'acceptation officielle des résultats.

On prévoit que l'élection aura lieu à la mi-décembre; la date devrait en être décidée au cours des prochains jours.

La nouvelle constitution a été rédigée conjointement par le Parti de la justice démocratique (DJP, au pouvoir) et les formations de l'opposition, notamment le Parti de la réunification démocratique (PRD), après les grandes manifestations de juin dernier en faveur de réformes démocratiques en Corée du Sud.

Le président sortant Chun Doo-hwan, qui est au pouvoir depuis 1980, s'est engagé à se démettre de ses fonctions après la tenue d'une élection présidentielle en décembre prochain dans le cadre de la nouvelle constitution.

Le scrutin d'hier a été marqué par de violents affrontements dans la capitale, Séoul, entre des manifestants opposés au référendum et la police.

Quelque 2.000 manifestants, pour la plupart des étudiants, se sont heurtés à la police anti-émeutes près de la cathédrale catholique de Séoul. Ils ont lancé des centaines de cocktails Molotov sur les policiers qui utilisaient des gaz lacrymogènes. Aucun bilan n'était disponible immédiatement. ●

Troisième victime du krach

♦ MILWAUKEE (AFP, AP) - Un homme d'affaires retraité, qui avait perdu \$500.000 en bourse le lundi noir (19 octobre), s'est donné la mort, a-t-on appris hier auprès de la police de Milwaukee (Wisconsin). Ce suicide porte à trois le nombre de décès aux Etats-Unis des suites de la crise boursière.

Vernon Lamberg, ancien président d'Appleton Machine, à Appleton, a été retrouvé mort asphyxié vendredi dans un motel de Wauwatosa (Wisconsin), selon la police. Il avait rompu une conduite de gaz dans sa chambre.

Lamberg, qui avait disparu mercredi, était « très déprimé par la situation boursière », selon le rapport des autorités. Le journal *Milwaukee Sentinel*, citant une source non identifiée, a indiqué hier que Lamberg avait perdu \$500.000.

Lundi à Miami (Floride), Arthur Kayne, un investisseur qui avait subi de lourdes pertes, avait tué un courtier et en avait blessé grièvement un autre avant de se donner la mort. Kayne avait perdu de \$10 à \$15 millions US au cours des deux dernières semaines, a-t-on appris hier. ●

Irradiés morts

♦ RIO DE JANEIRO (AFP) - Une troisième victime, Israel Batista dos Santos, (22 ans), irradié avec du calcium-137 à la fin septembre à Goiania (200 km au sud de Brasilia), est décédé hier à l'hôpital naval de Rio de Janeiro. Ce décès survient quelques heures après l'enterrement des deux premières victimes de l'irradiation, Maria Gabriela Ferreira, 37 ans, et sa nièce âgée de six ans, décédées vendredi dernier. ●

Le 20 octobre dernier, Agriculture Canada le confirmait.

Le porc a encore maigri

Le porc, une viande blanche des plus maigres. Ben oui!!!

En effet, en plus d'enlever le gras visible comme une pelure, la plus récente étude d'Agriculture Canada confirme que la viande de porc elle-même, est plus maigre qu'avant.

Voyez par vous-même:

Portion cuite de 90 g maigre, parée	(1) Fichier canadien 86		(2) Agriculture Canada 87		Diminution
Côtelette de longe					
Lipides	19,3 g	13,7 g			29%
Calories	270	234			15%
Rôti d'épaule picnic					
Lipides	11,3 g	8,0 g			29%
Calories	205	183			12%

(1) Source: USDA 83 Handbook 8-10
(2) Etude sur la composition nutritive de certaines coupes de porc vendues au détail.

Des efforts qui rapportent!

Au cours des dernières années, les producteurs de porcs du Québec ont apporté d'importantes améliorations à leurs méthodes d'élevage pour mieux répondre aux exigences des consommateurs d'aujourd'hui.

Résultat: La viande de porc, tout en étant nutritive et tendre, est maintenant de plus en plus maigre.

Dégustez donc la coupe de votre choix... sans la pelure!

La majeure partie du gras du porc s'enlève comme une pelure de banane

Fédération des producteurs de porcs du Québec

CORPORATION D'HEBERGEMENT DU QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC
C.A. DE LA VALLÉE LAC-AU-SAUMON
APPEL D'OFFRES
POUR LE CHOIX DES PROFESSIONNELLS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'entremise de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ), projette des travaux de construction au C.A. de la Vallée à Lac-au-Saumon.

La CHQ procède à un appel d'offres de services pour le choix des professionnels reliés à la construction. Les firmes choisies se verront mandatées pour rendre les services de concept et de plans et de devis préliminaires avec la présentation d'un coût estimé des travaux et d'un échéancier. Les plans et devis d'exécution ainsi que la surveillance ne seront confiés que lorsque le coût estimé des travaux établi aura été agréé et que le projet aura été approuvé par le Gouvernement.

Les professionnels sont invités à présenter leur candidature dans les spécialités suivantes:

- architecture
- structure
- mécanique-électrique

Les firmes peuvent être composées de plusieurs bureaux de professionnels. Un bureau d'ingénieurs-conseils ne peut faire partie de plus de deux (2) firmes par spécialité. Un bureau d'architecture ne peut faire partie de plus d'une firme.

Ne sont admis à présenter une offre de services que les bureaux de professionnels ayant leur principale place d'affaires au Québec.

Un comité de sélection analysera les candidatures soumises en vue de recommander à la CHQ les firmes ayant obtenu le plus haut pointage dans les spécialités concernées.

Les candidatures devront être remises avant 16h30, le 17 novembre 1987, à la CHQ, soit:

au 3700, rue Berri, 6e étage
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Tél.: 873-4344

OU

au 2050, boul. St-Cyrille ouest, 6e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2K8

Tél.: 643-6465

À l'attention de Mme Louise

Roberge, coordonnatrice (aux deux

endroits ci-dessus mentionnés)

Les documents nécessaires à la

présentation des candidatures dans

les spécialités demandées seront

disponibles à partir du 26 octobre

1987 aux endroits ci-dessus désignés.

La Corporation d'hébergement du

Québec n'est pas tenue de confier un

contrat aux firmes recommandées

par le Comité de sélection ou à toute

autre firme.

Le Président et directeur général
Roland Champagne jr
Architecte



L'otage Terry Anderson a 40 ans
Le journaliste américain Terry Anderson, le « doyen des otages étrangers » au Liban, a eu 40 ans hier. Le personnel du bureau de l'agence Associated Press de Beyrouth a tenu à souligner cet anniversaire à l'intention de Terry, qui fut enlevé le 16 mars 1985 dans le secteur musulman de la capitale libanaise. Vingt-trois étrangers, dont huit Américains et six Français, sont actuellement détenus au Liban.

Deux journalistes américains auraient été tués en Afghanistan

♦ ISLAMABAD (AFP, AP, NYTNS) - Deux membres d'une équipe de télévision américaine indépendante ont été tués dans une embuscade le 11 octobre dernier en Afghanistan, alors qu'ils revenaient du tournage d'un documentaire avec un groupe de résistants afghans, ont annoncé hier à Islamabad des porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis et de la guérilla.

M. Lee Shapiro et son cadreur, M. Liendelofs, ont été tués dans la vallée de Sanglakh (province de Paghman), juste à l'ouest de Kaboul, la capitale afghane, selon la guérilla. Un troisième membre de l'équipe de Shapiro Media Productions (dirigée par M. Lee Shapiro) a été blessé, a-t-on ajouté. Deux guérilleros qui les accompagnaient ont également été tués.

Assassinats au Pendjab

♦ CHANDIGARH (AFP) - Dix personnes ont été assassinées par des militants indépendantistes sikhs au cours des dernières 24 heures, selon des fonctionnaires indiens et l'agence PTL.

Cinq Hindous au moins ont été tués et plusieurs autres blessés hier par les balles de militants sikhs dans un village du district de Gurdaspur, selon des fonctionnaires. Cinq autres personnes ont été assassinées lundi soir et hier lors de quatre attaques séparées.

« Nous avons leurs noms et la confirmation de leur mort », a déclaré un responsable de l'ambassade américaine à Islamabad, sans pouvoir donner d'autres détails.

Toutefois, le porte-parole du département d'Etat à Washington a affirmé que l'ambassade américaine au Pakistan n'était pas en mesure de confirmer la mort des journalistes. Il cite un autre informateur non identifié selon lequel les deux hommes ont été arrêtés par les autorités afghanes.

Selon des sources officielles, le documentaire sur la guerre civile en Afghanistan était financé à 50 pour 100 (soit \$300.000 US) par une filiale de l'Eglise de l'unification que dirige le Sud-Coréen Sun Myung Moon.

Les sanctions US: une simple mise en scène, selon Téhéran

♦ PARIS (AFP, AP) - Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a déclaré hier que les sanctions commerciales américaines imposées récemment à l'Iran n'étaient qu'une « mise en scène visant à restaurer l'honneur perdu de Ronald Reagan ».

Dans une interview à Radio-Téhéran captée à Paris, M. Moussavi a estimé que l'annonce lundi de ces sanctions « était liée à des problèmes de politique intérieure américaine après les récents événements du Golfe et la chute sans précédent des valeurs boursières aux Etats-Unis ».

Il a rappelé que l'Iran avait inter-

dit tout échange avec les Etats-Unis depuis la prise du « nid d'espions » (l'ambassade américaine de Téhéran) en novembre 1979 et la rupture des relations entre les deux pays.

« Il suffit de comparer le volume total des produits américains importés par l'Iran au cours des six dernières années avec les chiffres portant sur l'année précédant la révolution de 1979 pour voir que cette mesure n'est qu'une mise en scène destinée à sauver l'honneur perdu de Reagan face à l'opinion américaine et internationale », a-t-il ajouté.

Le président Reagan a décidé

lundi d'interdire toutes les importations américaines de produits iraniens et certaines exportations américaines vers l'Iran. Il a précisé que « ces mesures resteront en vigueur tant que l'Iran persistera dans son mépris agressif des normes les plus fondamentales de la conduite internationale ».

« Nous encouragerons nos alliés de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) à prendre des mesures similaires contre l'Iran », a déclaré le porte-parole du département d'Etat Charles Redman.



CHAMPIGNONS blancs, frais, Ontario 97¢ la chopine	CAROTTES cello de 5 livres 77¢ le cello	BROCOLI du Québec, grosseur # 14 97¢ chacun
POIREAUX du Québec, très gros 47¢ chacun	AVOCATS Variété Boss # 32 ou 40 47¢ chacun	KIWIS grosseur # 42 4 pour/ 97¢
POMMES GOLDEN DELICIEUSES (pommes jaunes, "extra fancy" grosseur # 113) 67¢ la livre	POMMES McINTOSH cello de 5 livres 227\$ le cello	RAISINS ROUGES variété Empereur 97¢ la livre
ARACHIDES en ecales 97¢ la livre	FROMAGE EN GRAINS de Beauce 347\$ la livre	CAFE FRAIS en grains ou moulu 497\$ la livre

En Premier pour la mode et la qualité



H.R. vous offre, à un prix remarquable, un trench isolé de duvet pour vous garder bien au chaud! Optez pour un modèle confortable et léger en coton bronze, marine, vert forêt ou gris. P-M-G-TG. En exclusivité chez H.R.!

UNE AUBAINE À **295\$**

HOLT RENFREW
Vieux Québec, 692-3680 • Place Sainte-Foy, 656-6783



LA NATURE EN VILLE...
LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 552, Bastien 842-3084
ORSAINVILLE 1047, du Jardin 627-0344
SAINTE-FOY 3440, de la Perade (Derrière Place Naviles) 657-7717
NEUFCHÂTEL 203, l'Ormière 842-0909

Bientôt à Lévis

Recherchez
ce signe de
qualité.

Ici on sert
du beurre



De nombreux restaurants
affichent déjà leur qualité.

Voici une liste partielle des restaurants
qui servent du beurre avec les toasts et
sandwiches.

LÉVIS

**RESTAURANT-BAR
L'ESCALIER**
69, Commerciale

**RESTAURANT-
MAISON
LA FLAMBÉE**
51, St-Louis

QUÉBEC

**RESTAURANT
LA RÉSERVE**
108, boul. St-Cyrille ouest

**RESTAURANT
GAMBRINUS**
15, rue du Fort

**RESTAURANT
LE CHAT GRIPPÉ**
102, boul. St-Cyrille ouest

CAFÉ CYRILLE
31, boul. St-Cyrille ouest

LE PICOTIN
4, rue Petit-Champlain

**RESTAURANT
LA CRÉMAILLÈRE**
21, rue St-Stanislas

LE CAFÉ DU MONDE
57, rue Dalhousie

**RESTAURANT
LA CAGOUILLE**
17, rue St-Stanislas

**RESTAURANT
GIORGIO**
13, Marie-de-l'Incarnation
Carrefour Jean-Coutu

**RESTAURANT
LE FILET MIGNON**
29, rue St-Stanislas

**RESTAURANT
L'ANSE AUX
BARQUES**
28, boul. Champlain

**CAFÉ DE LA
MÉDITERRANÉE**
46A, boul. St-Cyrille ouest

**RESTAURANT
CHARLES BAILLARGÉ**
57, rue Sainte-Anne

**RESTAURANT
L'ASTRAL**
Hôtel Loews Le Concorde
1225, Place Montcalm

**RESTAURANT
LE D'ORSAY**
65, rue Buade

**RESTAURANT
DA SCARPONE**
Vieux-Port de Québec
Hangar du Grand Marché

SAINTE-FOY

LA TYROLIENNE
2846, chemin Gomin

**RESTAURANT
LE FIACRE**
1162, rue Fournier

**RESTAURANT
LA TANIÈRE**
221, rang St-Ange

**RESTAURANT
GIORGIO**
2450, boul. Laurier
Place Sainte-Foy

**ST-JEAN-
CHRYSOSTOME**

PIZZA ROYALE
912, Commerciale

**SAINT-ROMUALD
CASSE-CROÛTE
CHEZ LÉO**
4, rue Principale

Soyez parmi les restaurants
de qualité.

Laissez savoir à vos clients que votre restaurant
sert ce qu'il y a de meilleur: du beurre sur vos
toasts et sandwiches. Affichez le symbole de votre
qualité vous aussi. Appelez le Bureau laitier du
Canada, à frais virés, au (514) 284-1092 et
annoncez chez vous, à vos clients, que vous
servez du beurre. Ils viendront plus nombreux.

Parce que du beurre,
c'est du beurre.



Bureau laitier
du Canada

La famille du général Oufkir obtient le statut d'« immigré reçu » au Canada

♦ OTTAWA (AFP) - La famille du général Mohamed Oufkir, ancien bras droit du roi du Maroc Hassan II, et qui s'était « suicidé » en août 1972, selon la version officielle des faits, a obtenu le statut d'« immigré reçu » au Canada où elle est attendue dans les prochains jours, a-t-on appris auprès du secrétariat d'État aux Affaires extérieures à Ottawa.

« Les autorités marocaines n'ont pas émis d'objection à ce que la famille Oufkir (sa femme, ses six enfants et une cousine) émigre au Canada où elle pourrait arriver d'ici une semaine », a indiqué un porte-parole du secrétariat d'État, M. Georges Rioux.

« La famille du général Oufkir avait émis le désir d'émigrer au Canada et des demandes d'immigration ont été soumises à l'ambassade du Canada à Paris par certains membres résidant dans la capitale française », a précisé M. Rioux, ajoutant qu'après étude selon la procédure normale, leur dossier ne posait pas de problème aux yeux des autorités canadiennes qui ont accordé le statut d'immigré.

Depuis la mort du général, la famille vivait très isolée au Maroc. Toutefois, quatre des six enfants Oufkir avaient réussi à s'enfuir le 19 avril 1987. Ils avaient été rattrapés quelques jours plus tard par la police marocaine, mais avaient eu le temps d'alerter auparavant un avocat français sur leur sort.

L'un des évadés, le plus jeune des fils Oufkir, Abdelatif âgé de 18 ans, avait été arrêté en même temps que le reste de sa famille à l'âge de trois ans. Selon des sources dignes de foi, les fugitifs étaient dans un état de décrépitude physique et morale absolument lamentable, le plus jeune étant incapable de traverser une rue, terrorisé par les voitures et la circulation.

Un « suicide »
Le général Oufkir s'était « suicidé » le 17 août 1972 à Skirat (résidence royale, près de Rabat) au lendemain d'une tentative de coup d'État contre le roi du Maroc.

Selon le ministre marocain de l'Intérieur de l'époque, le général s'était suicidé par balles en présence de deux officiers supérieurs. Au lendemain de sa mort, il avait été accusé de trahison.

En 1965, le général Oufkir avait été impliqué dans l'enlèvement et la disparition à Paris de Mehdi Ben Barka, opposant au régime. La justice française avait condamné le général par contumace à la réclusion

criminelle à perpétuité. Le roi du Maroc avait cependant gardé sa confiance à Mohamed Oufkir, qui était devenu l'homme fort du régime, après une rapide ascension de 1956 à 1964, date à laquelle il était devenu ministre de l'Intérieur.

En 1965, le général Oufkir avait été impliqué dans l'enlèvement et la disparition à Paris de Mehdi Ben Barka, opposant au régime. La justice française avait condamné le général par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité. Le roi du Maroc avait cependant gardé sa confiance à Mohamed Oufkir, qui était devenu l'homme fort du régime, après une rapide ascension de 1956 à 1964, date à laquelle il était devenu ministre de l'Intérieur.



Thérapie permanente

James Brady, le secrétaire de presse de la Maison-Blanche blessé au cours de l'attentat contre le président Reagan en 1981, poursuit quotidiennement ses séances de thérapie à l'hôpital universitaire George Washington. Il se rétablit d'une blessure par balle qui, selon ses médecins, a détruit un cinquième de son cerveau.

L'AFL-CIO cherche à protéger ses membres

♦ MIAMI (AP) - La centrale syndicale AFL-CIO, affirmant que les employeurs congédient une moyenne de 10,000 travailleurs chaque année pour activités syndicales, a décidé hier de reprendre un combat qu'elle a perdu de justesse il y a dix ans pour changer le code du travail américain.

Les 728 délégués à la convention biennale de la fédération ont approuvé, sans opposition, une campagne visant à obtenir des amendements à la loi de 1935 sur les relations du travail pour restreindre le pouvoir des entreprises d'embaucher des briseurs de grève, de congédier pour activités syndicales et d'utiliser des mesures dilatoires pour retarder la formation de syndicats ou pour se débarrasser de syndicats.

Les responsables de l'AFL-CIO ont indiqué qu'un projet de loi en ce sens ne sera pas présenté avant l'arrivée en poste d'un nouveau président en 1989.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 1987



Demandez
notre
carte de crédit

CONTRÔLE PLACÉ
MODERNE

Monsieur
C. Moderne

ISOLANT Legerlite S.M.

R-5: 2 pi x 8 pi **319\$**

R-7.5: **449\$**

R-10: **639\$**

FIL ÉLECTRIQUE NMD7
Rouleau de 75 mètres

14/2 **2769\$** le rouleau

12/2 **3769\$** le rouleau

ÉTAU 4 po Super spécial!

1999\$ ch.

Record

LAINE MINÉRALE en natte

R-10: **1599\$** mp'

R-12: **2049\$** mp'

R-20: **3499\$** mp'

PLINTE ÉLECTRIQUE Chromalox

500 watts: 1000 watts: 1500 watts:

2049\$ ch. **2849\$** ch. **3649\$** ch.

Thermostat IT 22: **799\$**

PIN Bouveté en V 1/2 po x 4 po Spécial!

21¢ pi.lin

ROBINET pour lavabo

garantie 10 ans

Spécial! 2195\$ ch.

(peut différer de l'illustration)

COMPTOIR PRÉMOULÉ

22 po, 25 po

Longueurs de 8, 10, 12 pi

Super spécial! 249\$ pi lin

(légères imperfections)

Grand choix de **COUVRE-PLANCHERS sans cirage**

Prix à compter de **399\$** v²

Grand choix d'**OUTILS Black & Decker**

en voici un exemple

Ponceuse Modèle: 7443-04

3599\$ ch.

COIFFEUSE

Idéal pour la salle de bains

20 po x 16 po

Spécial 5895\$ ch.

(peut différer de l'illustration)

ÉCHANGEUR D'AIR VENMAR

Spécial! 4999\$ ch.

VENMAR

ÉPINETTE

Qualité bricoleur

2 po x 3 po x 8 pi **65¢** le morceau

2 po x 6 po x 8 pi **169\$** le morceau

1 po x 2 po **04¢** pi lin

Centre d'aubaines

CONTRE-PLAQUÉ MODERNE

1177 boul. Pie XI Val Belair • Téléphone: 842-1911

Payez et emportez!

Livraison sur demande

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au mercredi 8h30 à 17h30

Jeudi et vendredi 8h30 à 21h

Samedi 8h30 à 17h

Michael Deaver comparait

♦ WASHINGTON (AFP) - M. Michael Deaver, ex-conseiller de la Maison-Blanche et proche du



Michael DEEVER

Rencontre confirmée

MANAGUA (AFP) - Le chef de l'Église catholique nicaraguayenne, Mgr Miguel Obando y Bravo, a confirmé hier qu'il avait rencontré le week-end dernier à New York Mme Azucena Ferrey, membre du directoire de la contra, l'opposition armée au gouvernement sandiniste du Nicaragua. Le *New York Times* avait annoncé lundi que cette rencontre secrète avait eu lieu samedi en présence d'autres responsables militaires des rebelles. Mgr Obando a indiqué qu'il avait rencontré Mme Ferrey, mais a démenti que d'autres responsables de la contra aient assisté à l'entretien. Le religieux a ajouté que d'autres personnes « intéressées à la réconciliation et au dialogue entre le gouvernement et les rebelles » étaient présentes, sans identifier ces personnes.

État d'urgence en Équateur

QUITO (AFP) - Le président équatorien Leon Febres Cordero a décrété hier soir l'état d'urgence nationale, quelques heures avant le déclenchement d'un mouvement de grève générale de 24 heures, décidé par les principales centrales syndicales du pays, a annoncé le secrétaire général de l'administration Patricio Quevedo. En vertu de l'état d'urgence, les forces armées équatoriennes ont pris en charge le maintien de l'ordre public, cependant que les garanties constitutionnelles sont suspendues. Le gouvernement pourra utiliser la censure contre la presse et les médias qui inciteraient à la subversion, a précisé M. Quevedo.

couple Reagan, a comparu hier devant un tribunal de Washington pour répondre d'accusations de parjure à propos de ses activités de relations publiques pour le compte notamment de clients étrangers.

Le procureur Whitney Seymour a affirmé que M. Deaver, 49 ans, n'a pas dit la vérité en 1986 à une sous-commission du Congrès et une chambre de mise en accusation lors d'une enquête destinée à déterminer s'il a usé illégalement de ses contacts au gouvernement pour promouvoir sa firme de relations publiques.

Selon M. Seymour, M. Deaver, ancien secrétaire général adjoint de la présidence, a contacté des membres du gouvernement dès son départ de la Maison-Blanche en mai 1985 pour leur demander d'intervenir en faveur de ses clients. La loi

interdit à d'ex-hauts fonctionnaires de faire du « lobbying » auprès de leur administration pendant l'année suivant leur départ du gouvernement.

Les avocats de l'accusé, qui risque 25 ans de prison et 34,000 dollars US d'amende, affirment que ce dernier n'a pas menti lorsqu'il a affirmé ne se rappeler avoir eu de tels contacts parce qu'il souffrait de troubles de la mémoire dus à l'abus d'alcool.

La firme de M. Deaver, qui comptait parmi ses clients notamment le Canada, qu'elle représentait à propos de la question des pluies acides, avait enlevé des contrats d'une valeur totale de plusieurs millions de dollars. Depuis le début des démêlés de M. Deaver avec la justice, sa société a perdu presque tous ses clients. ●

maintenant OUVERT

Le plus moderne au Canada

Le Billardier

Prop.: Claude et Michel Racine

**11 TABLES DE POOL
9 TABLES DE SNOOKER**
en chêne, dans un décor des plus chaleureux

Repas en tout temps

CINÉ-CAMÉRA VHS
mise à la disposition des clients
GRATUITEMENT
(apportez votre cassette)

4 JEUX DE DARDS
écran géant de 6 pieds (antenne parabolique)

1 HEURE DE BILLARD GRATUITE
à tout nouveau client

VENTE et INSTALLATION
de tables et équipement de BILLARD

Stationnement gratuit, toujours bien entretenu.

NOUVEAU!

OUVERT de 9h A.M. à 3h A.M.
tous les jours de l'année.

SPÉCIAL DE 9H À 19h
RÉDUCTION sur consommations.

LES GALERIES DE LA CANARDIÈRE
PORTE CENTRALE 663-2102

BAR-SALON 80 PERSONNES

GRANDE VENTE FINALE

N'oubliez pas! L'hiver s'en vient...

MARLIN Chevrolet Olds Inc.

2145, boul. Charest ouest
Stock 71402
1987 CALAIS SUPRÊME
2 portes, 6 cylindres,
toit ouvrant, etc.,
démonstrateur
Vente **16 395\$**



MARLIN Chevrolet Olds Inc.

2145, boul. Charest ouest
Stock 71654
1987 CHEVROLET PICK-UP S-10
Cabine allongée, 4 x 4,
Durango
Vente **14 403\$**



Stock 91741
1987 BLAZER 4
6 cylindres,
autorégulation,
bien
Vente **16 100\$**



VENDU

Stock 71660
1987 CELEBRITY
4 portes,
Eurosport, air
climatisé, etc.
Vente **16 210\$**



Stock 71644
1987 CHEVROLET PICK-UP S-10, 4 x 4
Cabine allongée, 6 cylindres, 5 vitesses, Durango, Posi-Traction
Vente **14 403\$**



Offres sensationnelles, profitez des rabais fin de saison

Stock 731A
1986 CHEVY-VAN
6 cylindres, automatique, 35 000 km, impeccable



Stock 71195
1987 NOVA
4 places, hatchback, 5 vitesses, DeLuxe
Vente **11 460\$**



Stock 71686
1987 MONTE CARLO
Gris 2 tons, 8 cylindres, traction arrière, très bien équipée
Vente **16 295\$**



Stock 71253
1987 CELEBRITY
4 portes, Eurosport, sièges baquets, toit ouvrant, etc.
Vente **15 266\$**



Stock 71774
1987 BLAZER 4 x 4
6 cylindres, automatique, Tahoe, Posi-Traction, etc., noir
Vente **18 015\$**



Livraison avant le 30 octobre 1987

Stock 71581
1987 CELEBRITY
4 portes, Eurosport, 6 cylindres, démonstrateur
Vente **13 436\$**



Stock 71287
1987 CELEBRITY
2 portes, 6 cylindres, 5 vitesses, Eurosport
Vente **12 502\$**



Nos prix sont publiés et précis (avec ou sans échange)

Stock 754A
1987 CELEBRITY WAGON
6 cylindres, sièges baquets, Eurosport, garantie PPC 36 mois/60 000 km
Vente **16 861\$**



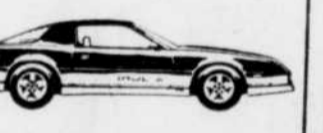
Stock 750A
1987 CAVALIER FAMILIALE
Automatique, 29 000 km
Vente **9 200\$**



Stock 62075A
1979 P VAN GRIMMAN-OLSON
Boîte 14 pieds, aluminium, qualité A-1
Spécial à voir



Stock 70912
1987 CAMARO
IROC-Z, rouge, T-Top, équipée au complet
Vente **21 150\$**



Stock 71676
1987 MONTE CARLO
3.8 litres, sièges baquets, traction arrière
Vente **14 078\$**



Stock 70182
1987 CIERA BROUGHAM
4 portes, bleu foncé
Vente **14 516\$**



Stock 70570
1987 OLDSMOBILE REGENCY BROUGHAM
4 portes, équipée au complet, démonstrateur
Vente **25 345\$**



Stock 71291
1987 CUTLASS SALON
Traction arrière, 8 cylindres, sièges baquets
Vente **16 725\$**



Ces bas prix sont valides en octobre seulement

Stock 71001
1987 CAMARO Z-28,
T-Top, IROC-Z, blanc, démonstrateur
Vente **21 260\$**



Stock 71361
1987 CIERA BROUGHAM
4 portes, 6 cylindres, sièges baquets, etc.
Vente **16 793\$**



Choix de 80 modèles d'autos et camions

Stock 71652
1987 CUTLASS SUPRÊME
2 portes, 6 cylindres, traction arrière
Vente **14 640\$**



Stock 70757
1987 OLDSMOBILE DELTA 88 ROYALE BROUGHAM
4 portes, 6 cylindres, équipée au complet
Vente **20 259\$**



Stock 71637
1987 OLDSMOBILE 88 ROYALE BROUGHAM
4 portes, 3 B injection, suspension FE3, roues d'aluminium, démonstrateur
Vente **20 874\$**



MARLIN Chevrolet Olds Inc.
2145, boul. Charest ouest
Stock 71111
1987 OLDSMOBILE CALAIS
4 portes, 3.8 injection, démonstrateur
Vente **14 064\$**



MARLIN Chevrolet Olds Inc.
2145, boul. Charest ouest
Stock 71255
1987 OLDSMOBILE DELTA 88
4 portes, 6 cylindres, équipée au complet
Vente **20 417\$**



VENDUE

ANNONCEURS PRENEZ NOTE...

MARDI 10 novembre

LE SOLEIL

publiera le mardi 10 novembre 1987 son cahier spécial

"MODE-BEAUTÉ"

Des coiffeurs de la région de Québec y présenteront leurs dernières créations et les tendances de l'automne-hiver 1987-1988. Grâce à des entrevues réalisées auprès de maquilleurs professionnels, nous apprendrons diverses façons de réussir un maquillage personnalisé et de soigner notre teint. Nous présenterons également dans ces pages les nouveaux parfums que l'on trouve sur le marché.

Y SEREZ-VOUS?

Date limite de réservation: Lundi 2 novembre 1987

Communiquez avec votre représentant ou M. André Dumont: 647-3435

LE SOLEIL



MARLIN

Chevrolet Oldsmobile inc.



2145, boul. Charest ouest, Sainte-Foy - 688-1212

BONJOUR!

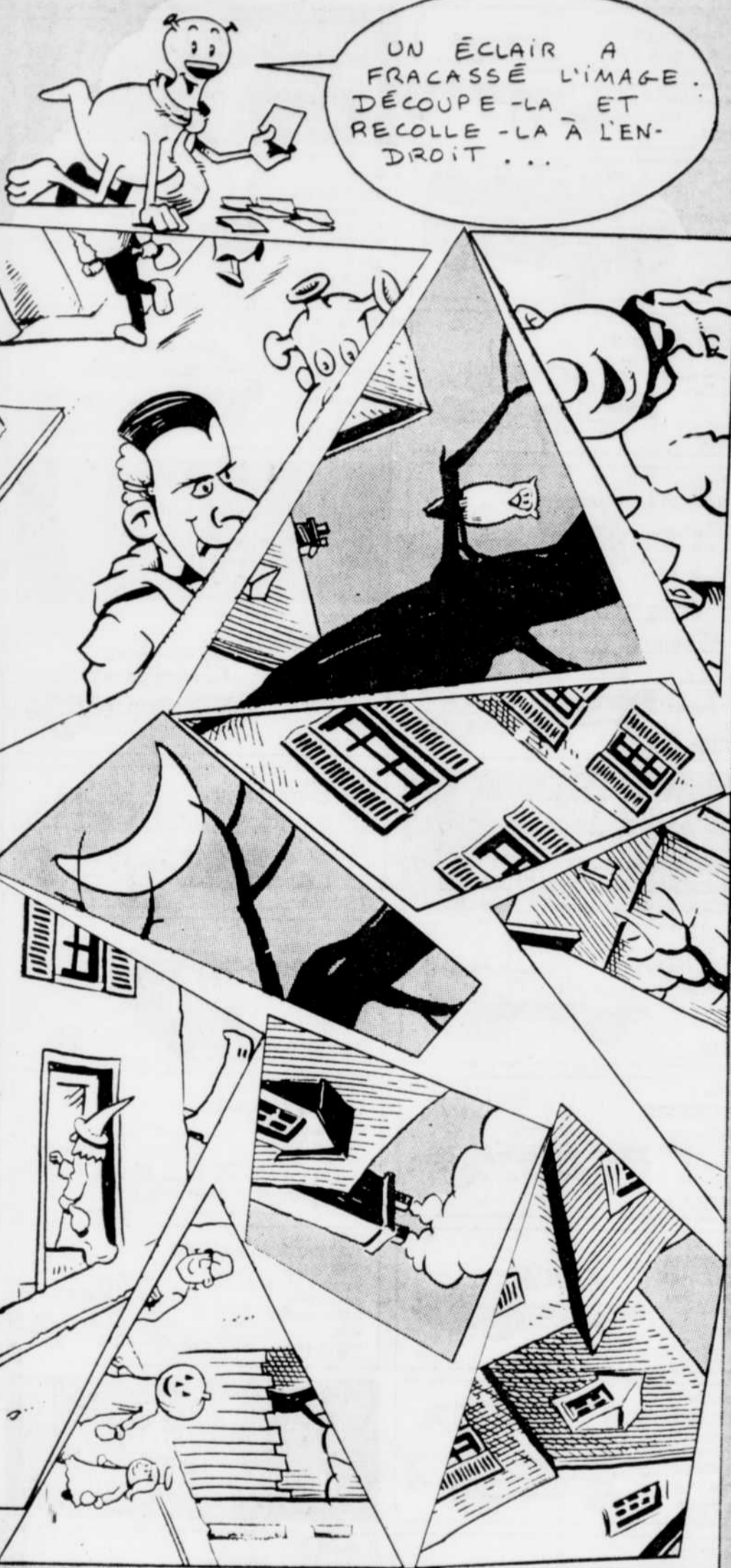
CRAYONS DE SOLEIL



LES JEUX DE BÉDÉBULLE

André-Philippe CÔTE
Mira Falardeau

CASSE-TÊTE



LES PIERRAFEU

Je vous attends ici! / Nous n'en avons pas pour longtemps! / Papa aime toujours attendre... / Et regarder!

SOURIS MIQUETTE

garage dingo / Tu ne l'as pas encore remontée? / Non! / Mais je viens de trouver pourquoi la voiture ne voulait pas démarrer, Mickey... / Le réservoir était vide!

LES JUNGLERIES

Écoute, mon ami, je vais te parler franchement! / Je ne t'aime pas! À vrai dire, je ne t'ai jamais aimé! Alors, disparaïs de ma vie! / SNIFF! SNIFF! / Je déteste lire la surprise et l'incrédulité sur leur visage!

HAGAR L'HORRIBLE

Désirez-vous un apéritif, monsieur? / Oui, je vais prendre une bière. / Une bière n'est pas un apéritif, imbécile! / Bon, alors je vais prendre une bière avec une olive!

SCAMP

Tiens, voilà la Truffe! / Il est le plus grand renifleur de la ville... Euh... Enfin, il ne renifle pas exactement... Je veux dire... / Il sent... Euh... Enfin, comment doit-on dire?

BLONDINETTE

Papa, quelle est la signification de la fête du Travail? / Chéri, on te demande au téléphone. / C'est M. Dithers. / Qu'est-ce qu'il peut bien me vouloir aujourd'hui? / Lucien, je veux que tu viennes au bureau tout de suite! / La véritable signification de la fête du Travail, c'est ça.

BOTTINE

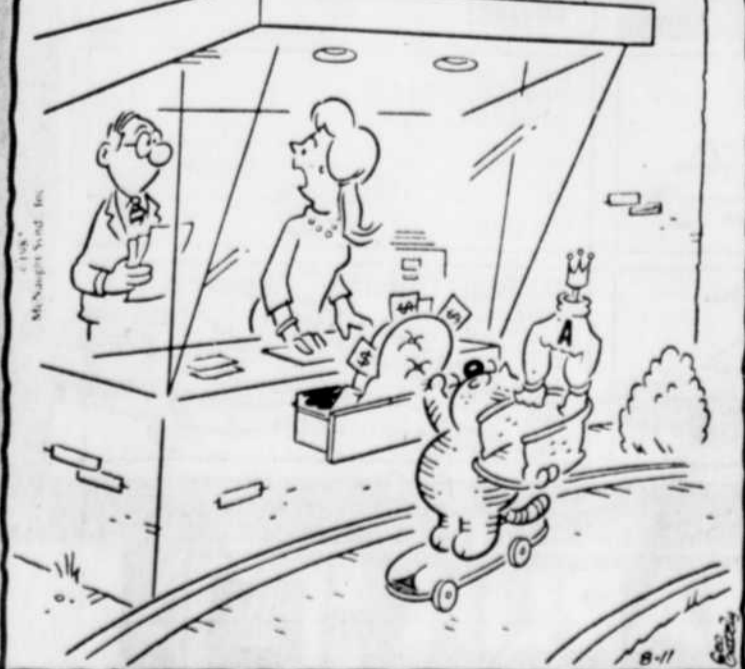
As-tu passé un bel été, Elizabeth? / Oh, oui! Un été formidable! / Nous sommes allés en France, nous avons fait une promenade en ballon au-dessus de la vallée de la Loire... / Puis, nous avons fait de la voile dans le Maine et des excursions en canot dans le Colorado!! / Tu as dû l'ennuyer beaucoup de nous à ce que je vois...

PEANUTS

Est-ce que vous récitez la prière à l'école? / Non, mais l'année dernière nous avons observé une minute de silence. / Comment as-tu trouvé ça? / Ça m'a presque fait mourir!

ADELBERT

BANQUE GUICHET-AUTO



Il passe ici de temps en temps avec son cousin.

MOT DU JOUR

Un exercice

Bien des gens nous appellent pour savoir si l'expression se pratiquer est juste dans le sens de s'entraîner, de s'exercer... La réponse est toujours non. On pratique tout court. Se pratiquer veut dire être en usage, à la mode.
Pierre BELLEAU

La plus grande église du monde est la basilique Saint-Pierre de Rome, construite entre 1492 et 1612 dans la cité du Vatican.



par Dick MILLINGTON

La plus petite église du monde est «Union Church», située à Wiscasset, Maine. Son plancher ne mesure que 2,13 m x 1,37 m.



Le plus ancien vitrail complet est situé dans la cathédrale d'Augsburg, Bavière. Il date de la seconde moitié du XIe siècle.



Il y a 1,848 saints «inscrits» (incluant 60 saints Jean) au répertoire dont 626 de l'Italie, 576 de la France et 271 du Royaume-Uni et de l'Irlande. De ces derniers, huit venaient de Cambridge et sept d'Oxford, entre 1535 et 1645.



Malaisie: les tensions mènent à de nombreuses arrestations

♦ KUALA LUMPUR (AFP) - Plus d'une douzaine de leaders et de militants de l'opposition et de personnalités de la communauté chinoise en Malaisie ont été arrêtés hier, a-t-on appris auprès des responsables de l'opposition.

Ces arrestations constituent la plus grande rafle dans le milieu de l'opposition depuis l'arrivée au pouvoir, il y a six ans, du premier ministre Mahathir Mohamad, selon l'opposition.

Le vice-ministre de l'Intérieur, M. Megat Junid Ayub, a indiqué à la presse que « plusieurs personnes avaient été interpellées pour interrogatoire », mais a refusé de donner leurs noms et les raisons de leur arrestation.

Selon des responsables de l'opposition, le secrétaire-général du Parti d'action démocratique (DAP,

opposition), M. Lim Kit Siang, et le vice-président du DAP, M. Karpal Singh, tous deux députés au Parlement, figurent parmi les personnes arrêtées. M. Chandra Muzaffar, président d'Aliran, une organisation non politique d'opposition, a également été arrêté.

Par ailleurs, M. Lim Kit Siang -- avant sa propre arrestation -- avait annoncé que son fils Lim Guan Eng, 27 ans, député de l'État de Malacca (sud du pays) au Parlement avait été interpellé et était détenu au poste de police de Malacca avec M. Kerk Kim Hock, un député du DAP à l'Assemblée de l'État de Malacca.

Un haut responsable de l'Association chinoise de Malaisie (MCA), le sénateur Tan Chai Ho, membre du Front de coalition du premier ministre, et un enseignant chinois, M. Lim Fong, ont également été arrêtés

en même temps que des membres d'associations, notamment de défense des consommateurs et de défense de l'environnement.

Le secrétaire général adjoint du DAP a annoncé que son parti présentera aujourd'hui une motion d'urgence au Parlement pour demander un débat sur ces interpellations.

Ces arrestations surviennent à un moment de tension entre les communautés malaise et chinoise à la suite de la nomination par le gouvernement de professeurs n'ayant pas reçu une éducation en mandarin, la langue officielle en Chine, à des postes de responsabilité dans les écoles primaires de langue chinoise, notent les observateurs. ●

150 touristes coincés par une tempête de neige au Tibet

♦ KATMANDOU, Népal (AP) - Quelques 150 touristes originaires d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon se sont retrouvés coincés par le blizzard pendant plusieurs jours sur des routes du Tibet avec pratiquement pas de nourriture, a-t-on appris hier à Katmandou de la part de certains membres de ce groupe dont un Canadien.

« De nombreuses personnes coincées là-bas n'avaient pas de vêtements chauds, a expliqué Fred Brooks, un Canadien de 34 ans de Calgary, à son arrivée dans la capitale du Népal. « Ils n'avaient rien à manger à part un peu de tsampa (préparation de

millet tibétain) et pas d'eau potable ».

On ignore si d'autres Canadiens font partie du groupe, mais il s'y trouverait au moins trois Américains, selon la mère de l'un des voyageurs.

Brooks raconte que la route était recouverte d'environ 50 centimètres de neige et qu'il était impossible d'avancer. Les voyageurs ont donc dû attendre dans des autocars sans chauffage. Il a alors décidé de partir chercher des secours. Il a ainsi marché pendant cinq jours, raconte-t-il, en compagnie de huit autres personnes qui étaient venues au Tibet pour faire de la randonnée en montagne.

Peter Widmer, un touriste suisse, affirme que la plupart des touristes avaient été contraints de quitter Lhassa à la suite des récentes manifestations d'activistes réclamant l'indépendance du Tibet. Après ces manifestations, la Chine a fermé le Tibet aux touristes individuels. Lhassa est à environ 650 kilomètres de Katmandou.

Ce voyageur suisse affirme qu'environ 150 touristes, qui se rendaient de Lhassa, la capitale du Tibet, à Katmandou, à bord de trois autocars, de deux mini-bus et d'une land-rover, se sont retrouvés bloqués par la neige le 19 octobre sur les hauts-plateaux tibétains. ●

AVIS DE VIA RAIL À TOUS SES PASSAGERS

VIA Rail Canada avise le public voyageur qu'elle devra suspendre une de ses liaisons Montréal-Québec par la rive sud, à compter du mardi 27 octobre. Le service de train au départ de Québec à 11h55 et de Montréal à 13h05 reprendra vers la fin novembre, quand le CN aura terminé ses travaux sur les voies.

Entre temps, VIA maintiendra ses liaisons de début de matinée et de fin d'après-midi dans les deux directions.



COLLÈGE DE SAINT-DAMIEN

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES

Tél.: (418) 789-2921

Vous cherchez une institution privée qui dispense le cours secondaire: 1re, 2e et 3e?

Bienvenue au collège de Saint-Damien le dimanche 15 novembre 1987, de 13h00 à 16h30. Vous pourrez recevoir les informations nécessaires et visiter la maison.

Ce collège est dirigé par les Soeurs Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours et il est reconnu d'intérêt public par le ministère de l'Éducation.

La Direction

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE



- PROGRAMME POUR TOUT NIVEAU
- COURS INDIVIDUEL OU PAR PETIT GROUPE
- VÉLOCASSETTE (VHS OU BETA)
- CASSETTE AUDIO (4 PISTES)

LPS

LPS UN NOM PRESTIGIEUX

3, Parc Samuel Holland, QUÉBEC

Pour plus de renseignements: 681-6375 Cours de culture personnelle

BESOIN D'AIR?

Rabais de 40.00\$



Bionaire BT-201

Humidificateur ultrasonique / cartouche déminéralisante / filtre Électret / léger et silencieux / plus pratique / vertical. Prix régulier: 139.95

Spécial: 99.95\$

Bionaire BT-1000

L'air pur des montagnes Purificateur / Ioniseur / élimine les particules en suspension / flot continu d'ions négatifs revitalisant / trois vitesses. Prix régulier: 289.00\$

Rabais de 40.00\$



Spécial: 249.00\$

boutik Électrik

Centre de la balayeuse

VENTE ● SERVICE ● RÉPARATION

- Rasoirs
- Aspirateurs centraux
- Accessoires électriques
- Couteaux, ciseaux
- Aspirateurs domestiques

Ancienne-Lorette 1733, Notre-Dame 872-0130

Charny 1900, 9e Avenue Place Charny 832-1827

Charlesbourg 4785, 1re Avenue 623-8523

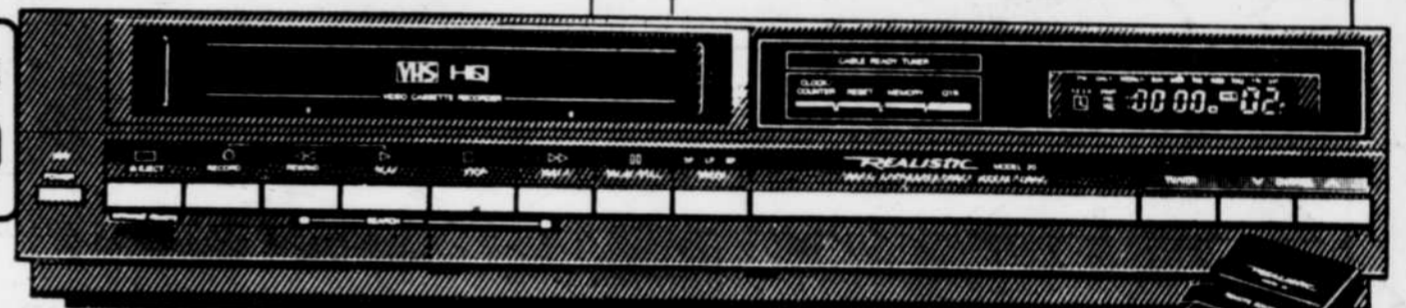
Québec 331, rue Saint-Joseph est 525-9683

Sainte-Foy 3440, Quatre-Bourgeois Carrefour de la Pérade 656-6629

Radio Shack

DIVISION INTERTAN CANADA LTEE.

rabais \$100



Magnétoscope VHS modèle 20 à circuit de haute qualité qui vous donne enregistrement et reproduction hors pair. Chargement frontal, télécommande sans fil complète, tuner prêt pour télé par câble, recherche vidéo directe/inverse, enregistrement rapide. 16-509

569.95 ~~669.95~~



rabais \$60

169.95 ~~229.95~~

Le LAB-2200 à microprocesseur, avec son erreur d'alignement nulle, délivre un super son et prolonge la durée des disques. Mémoire programmable et bras tangentiel. 42-2916.



rabais \$60

199.95 ~~259.95~~

Suivez vos programmes préférés partout. Téléviseur portable noir et blanc 4 po avec image claire et nette pour regarder partout vos programmes préférés. Pare-soleil intégré, H-P. 2 po et antenne télescopique. Entrée vidéo pour brancher un magnétoscope. 16-116*

La quête royale (25-117): une passionnante aventure médiévale: Sir Graham essaie de retrouver le trésor du roi. Il sauve la dame de son coeur dans la quête royale II (25-1128)

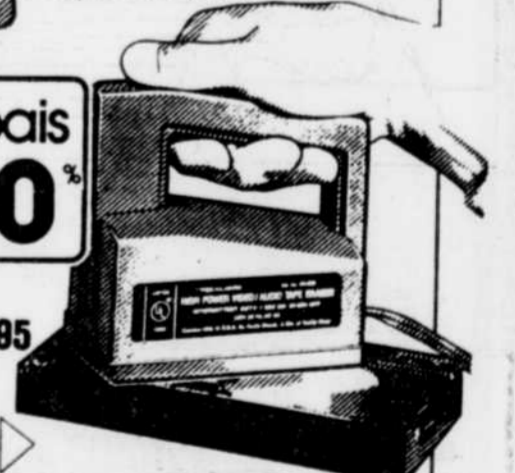
34.95 ~~49.95~~



rabais 30%

rabais 30%

34.95 ~~49.95~~



Avec notre effaceur vidéo, effacez rapidement et facilement vos videocassettes Beta et VHS. Rapide et efficace. S'utilise aussi avec les cassettes de son et les minidisques d'ordinateur. 44-233



rabais 37%

9.95 ~~15.95~~

Une calculatrice pliante, à énergie solaire et à pile, qui s'utilise partout. Mémoire 3 touches, pourcentage et racine carrée. Avec pile. 65-561

A l'exception des articles en liquidation, nous acceptons les commandes pour les articles épuisés. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. *Les prix ne sont pas taxes.



rabais 33%

9.98 ~~14.85~~

Des enregistrements de choix avec notre paquet de 5 cassettes Memorex dB de 90 minutes. Haute qualité et faible bruit pour un son super. 44-8301.

La réclame expire le 31 octobre 1987.

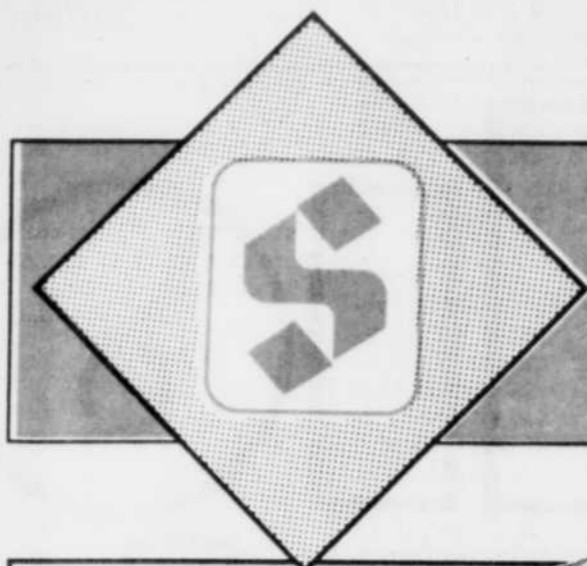
Le magasin ou détaillant participant Radio Shack le plus près est dans les pages blanches.



Prix en vigueur
du 26 au 31
octobre 1987
inclusivement.

STEINBERG

*en toute
fraîcheur*



Les aubaines-primeurs!



23[¢]
/lb **51[¢]**
/kg

**GROSSES BANANES
DOLE
PRODUIT DU HONDURAS**

NORMAND ALLAIRE
SOPHIE GIARDINA



**EAU
DE JAVEL
CONCENTRÉE
LA
PARISIENNE
3,6 L**

99[¢]



**LÉGUMES
STEINBERG
AU CHOIX 234 ml
CAROTTES EN
TRANCHES 336 ml
ou MAÏS EN
GRAINS 199 ml**

3/87[¢]



**LONGE DE
PORC FRAIS
BOUT DES CÔTES
ENVIRON 1,5 kg**

1.38
/b **39[¢]**



Les articles annoncés sur cette page sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Les conditions climatiques peuvent influencer la quantité et la qualité de nos approvisionnements en fruits et légumes. Cependant nous tenons à vous garantir en tout temps le meilleur choix offert sur le marché. Pas de garantie de prix sur certains articles non alimentaires. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le détaillant affilié peut vendre à un prix inférieur. Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie au comptoir d'information.